

Reddition des trois mutins de Chicoutimi

La prise d'otages à la prison de Chicoutimi s'est terminée, hier soir, sans effusion de sang ou de violence, après plus de 40 heures de suspense.

Vers 18h30, un premier détenu, Jean-Claude Lavoie, âgé de 20 ans, s'est rendu aux policiers de la Sûreté du Québec après avoir reçu la permission de s'entretenir avec son amie Joanne Simard, avant d'être conduit à la prison d'Orsainville, à Québec.

A 19h30, les journalistes et les nombreux curieux ont vu le jeune Lavoie sortir de la prison pour être escorté vers le centre de détention d'Orsainville. Moins d'une heure plus tard, les deux autres mutins, Roger Scott et Yvan Brouillard, âgés respectivement de 24 ans et 30 ans, ont imité le geste de Lavoie, se rendant enchaînés à leur procureur et second otage, Me Louis-Charles Fournier.

Les trois hommes avaient tenté d'obtenir leur remise en liberté en s'emparant d'un gardien, M. Eugène Roberge, lundi matin, à 1h30. Le gardien, âgé de 63 ans, a été remis en liberté lors de la reddition du trio. Souffrant d'un léger choc nerveux, M. Roberge a été déclaré dans un état de santé satisfaisant par les médecins de l'hôpital Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Situation rapidement désamorcée

Les policiers redoutaient, lundi, que la prise d'otages ne s'éternise. Une information non confirmée encore veut que les policiers aient commencé des séances de négociation intensive à compter de 7h, hier matin.

Après la décision de Lavoie de se rendre, vers 18h30, les événements se sont précipités. Vers 19h45, une entente serait intervenue entre l'escouade tactique de la Sûreté du Québec et les mutins. Les négociations auraient été menées directement avec les détenus après avoir été conduites, au début, par l'intermédiaire de l'avocat des ravisseurs, Me Louis-Charles Fournier.

Selon le service des relations publiques de la Sûreté du Québec, il n'était nullement envisagé de céder aux demandes premières des mutins, soit de leur donner des masques à gaz, une automobile et une avance de trente minutes. Les policiers ont consenti à ce que les détenus Scott et Brouillard soient conduits à Orsainville; photographiés à la sortie de la prison de Chicoutimi et à leur arrivée à Québec; menottés à leur procureur, Me Fournier pour le transfert vers Québec.

(Suite à la page A2, 1re col.)

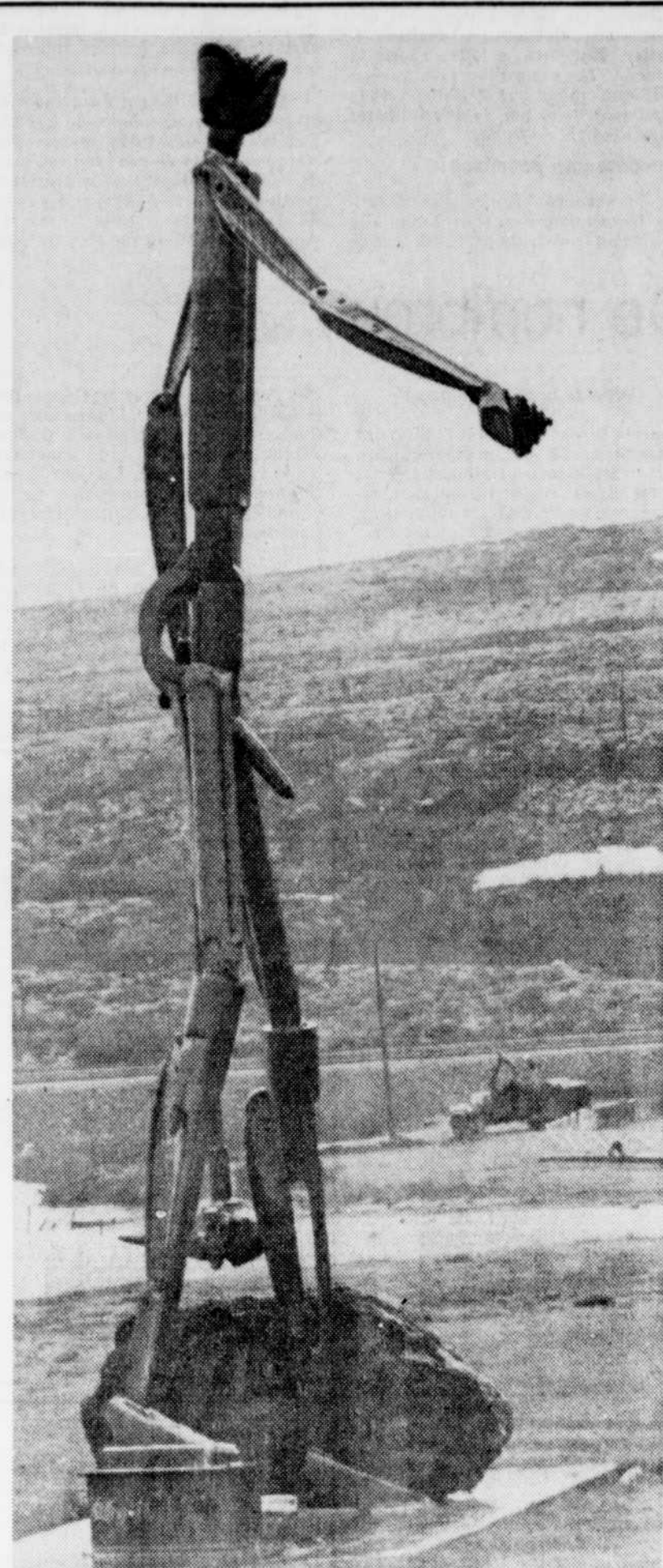


Photo Jean Didier Fessou

"Un homme de fer" controversé

Cette magnifique statue à Schefferville s'appelle "l'homme de fer" et a été érigée en 1967. Tournant le dos au lac Knob, elle veille fièrement sur la petite ville. Elle est le résultat du travail de trois sculpteurs de Québec et de Montréal: Lewis Pagé, Gauguier Larouche et Henri Bergeron. Mais il est une petite histoire concernant cette statue que peu de gens connaissent, en dehors de Schefferville. La voici: cet homme de fer est doté d'un puissant sexe monté sur roulement à billes qui faisait l'admiration des adolescents (et adolescentes?) du village. Au point que les jeunes n'arrêtaient pas de jouer avec... l'instrument du bonhomme de fer. Respectueuses des bonnes moeurs, les autorités de la ville ont décidé d'intervenir et de faire souder le sexe de l'individu. Aujourd'hui, on en rit encore à Schefferville. Et l'on se dit aussi que cette statue au sexe mobile aurait pu faire une belle attraction...

Parents en cour pour conserver leur école

par Damien GAGNON

Pour la première fois au Québec, des parents ont décidé de recourir aux tribunaux pour empêcher la fermeture de leur école.

La cour supérieure sera saisie, aujourd'hui ou au plus tard demain, d'une requête en injonction interlocutoire, par un groupe de parents de la haute ville de Québec, pour éviter que la Commission des écoles catholiques de Québec ferme comme prévu l'école primaire Saint-Dominique le 30 juin prochain faute de clientèle scolaire suffisante.

L'école Saint-Dominique, fré-

quentée par 204 enfants du primaire, est située au 1150 rue Bourlamaque.

Un porte-parole du comité de soutien de l'école Saint-Dominique, M. Pierre Talbot, a en effet indiqué au SOLEIL que la fermeture de cette institution apparaît injustifiée parce que la CECQ a volontairement obligé des parents à inscrire leurs enfants dans une autre école que celle de leur arrondissement.

Des parents ont déclaré sous serment que la direction de l'école Saint-Dominique avait refusé l'inscription de leurs enfants.

(Suite à la page A2, 1re col.)



jean
martel
A
ROME



De nombreux dignitaires aux cérémonies de béatification

On vient du Québec, de l'Ouest canadien, des réserves indiennes et des territoires esquimaux, des Etats-Unis. Il y a beaucoup de monde. Oui, nous sommes nombreux à aller à Rome. Ce qui nous y conduit, c'est la béatification, dimanche prochain, par le pape Jean-Paul II, de Mgr François de Laval, de Marie de l'Incarnation et de Kateri Tekakwitha.

A l'aéroport de Mirabel, nous sommes 450 à prendre l'avion, sans compter les Américains qui partent des Etats-Unis. Des prêtres, des religieuses, des religieux, des catholiques, des touristes. Toute l'organisation matérielle de ce voyage a été confiée par les autorités ecclésiastiques à l'agence Pèlerinage à l'étranger du Cap, située au Cap-de-la-Madeleine. Dix autocars nous attendent à Rome pour nous conduire aux trois hôtels où nous logerons et aux endroits où les cérémonies religieuses et les réceptions officielles se dérouleront.

C'est dimanche que le pape procédera à ces béatifications. En plus de ces trois figures de l'Eglise canadienne, deux autres seront déclarés bienheureux: l'un ayant vécu en Amérique centrale et l'autre au Brésil.

Les gouvernements

Les gouvernements du Québec et du Canada seront présents à Rome. En effet, le samedi 21 juin, celui du Québec sera représenté par le ministre Jean-Jacques Lussier, et celui du Canada par le ministre Jean Charest.

autres détails, pages F-7 et F-8

Québec rend hommage aux trois bienheureux (exposés biographiques et chants amérindiens). Cette cérémonie est présidée conjointement par le ministre Camille Laurin, et le cardinal.

(Suite à la page A2, 3e col.)

Première lettre par satellite

LONDRES (AFP) — La première lettre au monde transmise par satellite a été envoyée hier à partir de l'Atlantique entre Londres et Toronto.

La poste britannique vient en effet d'inaugurer le service "Intelpost" qui transmet par satellite n'importe quelle correspondance. Le destinataire reçoit un facsimilé du message de l'expéditeur.

Ce procédé, a indiqué le président des postes britanniques à son collègue canadien, dans la première "lettre de l'espace", est destiné à devenir le moyen de communication définitif entre les entreprises et les individus de tous les pays. Le tarif de ce courrier est de \$8 pour une page et \$4 pour chaque page supplémentaire.

Les deux critiques de l'opposition ont réclamé du ministre des Finances, M. Allan MacEachen, qu'il dépose au plus tôt un budget qui permette d'éviter que la récession au Canada soit aussi dure que celle que connaissent les Etats-Unis.

Derrière les chiffres

La situation serait toutefois plus mauvaise que les statistiques ne l'indiquent. Au cours des trois premiers mois de l'année, les prix des produits

(Suite à la page A2, 1re col.)

mercredi



Le Soleil, Jacques Deschênes

Récréologue dans une prison

Le centre de détention d'Orsainville est un des rares qui ait une récréologue pour animer la vie des détenus, un travail que Louise Beauséjour-Rochette aime bien.

page A-9

Gros contrat pour Bombardier

L'usine Bombardier de La Pocatière aurait obtenu un contrat de \$40 à \$45 millions pour la construction de wagons pour une ville du New Jersey.

page F-1

Manèges gratuits à l'exposition

L'accès aux manèges sera gratuit, cette année, à Expo-Québec mais les visiteurs devront débourser davantage pour leur billet d'entrée sur le terrain. Par contre, les rénovations en cours au Colisée empêchent la présentation du spectacle Holiday on Ice.

page A-12

Regain de vie des Expos

Les Expos ont repris le chemin de la victoire avec un triomphe de 2-1 à San Francisco pendant que les Pirates de Pittsburgh étaient vaincus par Cincinnati.

page C-1

\$5,000,000 à réclamer

Les soldes non réclamés dans les banques canadiennes atteignent, au total, près de \$5 millions.

page F-4

Contrôle de Nordair

Le groupe Lizotte écarte toute possibilité d'accord avec le consortium Hamel-Desjardins.

page F-1

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-19
Arts et spectacles	E-4 à E-6
Bandes dessinées	H-20
Bridge	H-15
Carrières et professions	F-4 et F-5
Consommation	D-2 à D-4
Décès	H-21
Economie-finances	F-1 à F-4
Feuilleton	H-18
Hier et aujourd'hui	F-6 à F-8
Horoscope	H-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	G-1 à G-7, H-1 à H-21
Mot mystère	H-7
Mots croisés	H-19
Où aller à Québec	E-4
Page documentaire	A-7
Patron	H-16
Pierre Champagne	A-12
Sciences	E-15
Sport	C-1 à C-7
Télévision	E-6

météo

Ciel variable demain. Minimum cette nuit de 3 à 6. Maximum demain près de 21.

détails, page H-4



Les fraises

Elles seront en retard, peu nombreuses... et chères.

page D-1

Le homard

Il reste le roi incontesté des fruits de mer.

page D-3

Jean Halley laisse le syndicalisme pour la politique

par Claude VAILLANCOURT
envoyé spécial du Soleil

TADOUSSAC — Désavoué par ses membres pour sa participation au comité du NON, à l'occasion de la dernière campagne référendaire, le président de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), M. Jean Halley, a décidé d'abandonner la direction de l'organisation qu'il a

lui-même créée lors du grand schisme de la CSN en 1972.

Il y a une semaine encore, M. Halley disait toujours qu'il allait briguer de nouveau les suffrages à cette élection. Hier, à l'occasion du rapport qu'il livrait aux congressistes de l'organisation, qui représentent 8,500 travailleurs, réunis à Tadoussac, il fai-

(Suite à la page A2, 3e col.)

Menace de récession au Canada

Le Canada pourrait se diriger vers une récession. La croissance de l'économie canadienne a fléchi de 0,5 pour 100 au premier trimestre de 1980, a annoncé hier Statistique Canada. Il s'agit de la deuxième baisse consécutive de l'indice, ce qui, selon les experts en économie, est le signe annonciateur d'une récession.

Toutefois, le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen a refusé hier d'admettre que le Canada faisait face à un début de récession bien qu'il a prédit une période difficile pour l'économie du pays.

Le ministre a concédé que les statistiques n'étaient pas une "aberra-

tion" ou "l'effet du hasard" et que la récession déjà commencée aux Etats-Unis continuera de ralentir notre économie en raison d'une baisse de la demande pour les produits canadiens.

Aux Communes, M. MacEachen a déclaré que le gouvernement canadien pourrait, à la lumière de ces statistiques, être amené à réviser des prévisions économiques, selon lesquelles l'économie canadienne enregistrerait un taux de croissance de 0,5 pour 100.

L'opposition

Les porte-parole conservateur et néo-démocrate en matière économique, MM. Sinclair Stevens et Bob Rae,

estiment qu'un débat qui viserait à définir ce qu'est une récession ne peut être que théorique.

"Je crois que les gens sont tout simplement trop bons s'ils laissent entendre que nous ne sommes pas en plein dedans", affirmait Stevens en entrevue. "Nous sommes comme un bateau en pleine mer qui se dirige vers un iceberg, explique-t-il, et le gouvernement nous dit 'Ne vous en faites pas avant que le malheur arrive'."

Selon Rae, par ailleurs, les Canadiens se préparent actuellement pour une récession tandis que les affaires

sont à la baisse et que plus de gens tombent en chômage.

Les deux critiques de l'opposition ont réclamé du ministre des Finances, M. Allan MacEachen, qu'il dépose au plus tôt un budget qui permette d'éviter que la récession au Canada soit aussi dure que celle que connaissent les Etats-Unis.

Derrière les chiffres

La situation serait toutefois plus mauvaise que les statistiques ne l'indiquent. Au cours des trois premiers mois de l'année, les prix des produits

(Suite à la page A2, 1re col.)



De nombreux curieux ont été attirés par la prise d'otages à la prison de Chicoutimi.

Reddition des...

(Suite de la première page)

"Il y a eu un tumulte, beaucoup de désordre et de cris, a expliqué un porte-parole de la sûreté en décrivant la reddition des deux derniers mutins. Cependant, ils n'ont offert aucune résistance et ils étaient menottés à leur avocat à leur sortie."

Selon les policiers, les deux hommes étaient au bord de l'hystérie, à ce moment. Gardés à la prison de Chicoutimi, en attendant leur comparution devant les tribunaux pour une affaire de vol à main armée à Jonquière, le trio de mutins avaient affirmé, lundi, qu'ils préféreraient mourir plutôt que de se rendre.

Après la capitulation du jeune

Lavoie, les observateurs ont constaté que le dénouement surviendrait rapidement. Scott et Brouillard se sont mis à crier, réclamant sûrement des interlocuteurs autres que les policiers. A la demande de ces derniers, personne n'a répondu.

Avant de se rendre, Brouillard aurait obtenu la permission de communiquer avec son épouse. Scott aurait pu rencontrer son frère. Selon la Sûreté du Québec, ces deux faits ont pesé dans la balance lorsque les mutins ont pris la décision de se rendre aux autorités policières.

Scott, Lavoie et Brouillard ont été conduits sous bonne garde vers le centre d'Orsainville, où ils ont fait une entrée discrète durant la soirée d'hier.

Menace de...

(Suite de la première page)

canadiens ont connu une forte hausse. Le Canada étant un pays exportateur, sa position concurrentielle fut touchée. A mesure que les prix augmentent, on note aussi que la production décline. C'est la raison des nombreuses mises à pied dans l'industrie alors que le ralentissement de l'économie se fait à peine déjà sentir.

Le gouvernement canadien se trouve dans un dilemme. La Banque du Canada veut restreindre le crédit pour lutter contre l'inflation qui menace d'atteindre ou dépasser les 10 pour 100 alors que les partis d'opposition réclament des mesures pour relancer l'économie.

Le ministre des Finances, dans cette situation, est mal placé. Il lui est difficile de préparer un budget alors qu'il ne sait pas de quelle importance ou de quelle durée sera la récession. Il ignore aussi quels seront les résultats des négociations avec l'Alberta pour fixer le prix du pétrole.

Les statistiques

Statistique Canada a indiqué hier que la production des biens et services (PNB) au pays s'est chiffrée par \$279

Parents...

(Suite de la première page)

Cette décision de la CECQ fait en sorte, selon le comité de soutien de l'école Saint-Dominique, que la clientèle de l'école a été ramenée à 204 élèves alors qu'il y aurait dans le quartier au-delà de 240 enfants d'âge à fréquenter l'école primaire.

Le comité allègue également que cette décision va à l'encontre de la politique du libre choix de l'école en cours à la CECQ.

L'école était à toutes fins utiles condamnée à la fermeture depuis l'automne dernier alors que la CECQ appliquait sa politique impliquant la fermeture de toute école comptant moins de 225 élèves. Cette politique ne s'applique toutefois pas à la dernière école de quartier. Pour le conseil des commissaires, il était donc acquis que les enfants de Saint-Dominique fréquenteraient l'école Anne-Hébert en septembre prochain.

Démarches

Le comité de soutien de l'école Saint-Dominique, mis sur pied par la suite, a vainement tenté, par toutes sortes d'interventions, de faire renverser la décision des commissaires. Le ministère de l'Éducation de même que le ministère d'État au développement culturel ont également été pressentis. Ces démarches n'ont pas abouti d'après M. Talbot.

milliards sur une base annuelle au premier trimestre, soit une augmentation de 2,3 pour 100 qui, toutefois, a été annulée par une hausse de 2,8 pour 100 de l'indice des prix.

Outre la réduction de la construction résidentielle, Statistique Canada souligne la faiblesse des exportations des marchandises et des dépenses personnelles.

On note une baisse de la production manufacturière (1,1 pour 100) qui, selon Statistique Canada, est avant tout une tentative de la part des entreprises de conserver la maîtrise des stocks à un moment où la tendance finale s'affaiblit et que les taux d'intérêt sont très élevés.

Du côté des revenus, les bénéfices des sociétés avant impôts ont augmenté de 2,4 pour 100 au premier trimestre, les secteurs des mines et du commerce enregistrant les plus fortes progressions, compensant les diminutions dans la construction, les finances et les services.

La rémunération des salariés a augmenté de 2,8 pour 100 au premier trimestre, alors que le revenu personnel disponible progressait de 2,6 pour 100 et les dépenses personnelles, de 2,5 pour 100, selon Statistique Canada.

Devant cette série d'échecs et en dépit de manifestations publiques allant de l'occupation de l'école Saint-Dominique à une marche sur l'Assemblée nationale, le comité de soutien a demandé son incorporation.

Cette incorporation lui permet de grouper en association des personnes intéressées au maintien et à l'évolution de l'école Saint-Dominique et de recueillir les fonds nécessaires pour la défense de leurs droits.

Le comité a déjà recueilli plus de \$1.000 qui serviront à défrayer, en partie, les procédures judiciaires. Il compte sur tous les dons que voudront bien lui faire parvenir les personnes intéressées au maintien de l'école.

Il a retenu les services du bureau d'avocats Dupont, Roy, Gingras et Brière pour la préparation de la requête en injonction.

Capitaine suspendu

TAMPA, Floride (UPI) — Les autorités de l'État de Floride ont suspendu le permis du capitaine de cargo qui heurta le 9 mai dernier le pont du "Sunshine Skyway" au cours d'une tempête, causant la mort de 35 personnes.

Cette mesure a été prise contre John Lerro, 37 ans, 24 heures avant qu'il ne reprenne ses fonctions à Tampa Bay.

Jean Halley...

(Suite de la première page)

sait, dans un geste surprise, volte-face, et dans une déclaration ultérieure aux journalistes, il ne cachait pas son désir d'œuvrer dorénavant sur la scène politique provinciale.

"Je n'ai pas formellement été approché par le Parti libéral pour solliciter un siège à l'occasion des prochaines élections, a déclaré M. Halley. Toutefois, je laisse courir la rumeur." Les observateurs de la scène politique croient que M. Halley sera le candidat choisi par le Parti libéral pour le comté de Dubuc.

Successeurs possibles

En annonçant sa décision, M. Halley a donc donné un nouvel élan à la course au leadership prévue depuis sa

participation à la présidence du comité du NON dans Jonquière. Deux noms sont actuellement officiellement avancés pour lui succéder. Ceux de M. Lévis Desgagné et de M. Jacques Hubert, de Jonquière, ce dernier étant connu pour ses allégeances néo-démocrates. Il a été le candidat de ce parti lors de la dernière élection fédérale. On soupçonne aussi que l'actuel secrétaire de la fédération, M. Jean-Marc Dubois, pourrait représenter le candidat de compromis.

Le renouvellement du mandat de M. Halley à la présidence de la FSSA n'était d'ailleurs guère assuré. Plusieurs militants de son syndicat, celui de Jonquière, dont il est le président, tenaient mordicus à le rayer des rangs de la fédération. "Nous avons fait signer une pétition de plus de 4.000

De nombreux...

(Suite de la première page)

Maurice Roy et se tient à l'université Mauricie. Le soir, un dîner officiel, sous la présidence du ministre Laurin, réunit dignitaires ecclésiastiques, supérieurs de communautés religieuses, chefs indiens et représentants civils.

Le soir du 23 juin, le délégué du Québec à Milan, M. Raymond Beaugrand, offre un vin d'honneur à l'occasion de la fête nationale du Québec, sous la présidence du ministre Denis Vaugeois.

Le dimanche 22 juin, c'est au tour de l'ambassadeur du Canada près le Saint-Siège, M. Yvon Beaulne, à donner un déjeuner officiel. Soulignons que la délégation canadienne est sous la direction du ministre Gilles Lamontagne.

Le 24, c'est une seconde réception offerte par l'ambassade, après une messe célébrée à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. Le premier ministre Trudeau et le corps diplomatique assisteront à cette messe célébrée par le cardinal Roy.

M. Jean Pelletier, maire de Québec, participe aux cérémonies de béatification. Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, doit être également présent aux cérémonies, ainsi que MM. Gilles Lamontagne et Richard Guay.

Après l'étape romaine, un groupe de pèlerins se dirigent vers la France. Ils visiteront Montigny-sur-Avre, lieu de naissance de Mgr François de Laval; ensuite, ils se rendront à Tours, patrie de Marie de l'Incarnation. Là encore, réceptions offertes par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada seront en alternance et suivront les célébrations religieuses.

Chez nous

Le jour même de béatifications, soit le 22 juin, le diocèse de Québec a demandé à toutes ses églises de faire sonner les cloches à la fin des messes et de faire chanter un hymne d'action de grâces.

Pour souligner cet événement religieux, le diocèse de Québec a fait publier un document de 24 pages sur l'héritage de sainteté de la Nouvelle-France.

En première page de ce message, le cardinal Maurice Roy parle de la signification spirituelle, historique et missionnaire de cette béatification. Selon lui, c'est un grand moment pour les Églises de Québec et du Canada, pour l'Église des États-Unis qui vénère dans l'État de New York, le lieu natal de Kateri Tekakwitha, et pour l'Église de France qui, au 17^e siècle, envoya Mgr de Laval et Marie de l'Incarnation au Canada.

Les fêtes marquant la béatification de François, Marie et Kateri se dérouleront au pays de la fin de septembre à la mi-octobre.

En effet, la fête collective de l'Église canadienne destinée à honorer les trois nouveaux bienheureux a été fixée au dimanche 28 septembre.

le mot du jour

Tweet! Tweet!

"Oiseau" est un terme de dénigrement que l'on a employé, un jour, pour désigner certains protecteurs de l'environnement. Les spécialistes qui s'intéressent aux oiseaux sont toujours des ornithologues ou ornithologistes.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

8-3-7

Tirage de mardi

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Sam: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS
647-3233

REDACTION
647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

maintenir ses bases dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le maintien de l'indépendance de la FSSA des autres organisations syndicales constitue donc l'un des points majeurs de ce congrès. Plusieurs délégués ont confié au SOLEIL qu'ils regrettaient leur décision de désaffiliation de la CSN en 1972. D'autres croient que d'autres organisations syndicales pourraient remplir un rôle majeur et certains, finalement, croient toujours en l'objectif initial de la FSSA.

Pour sa part, le président de la FSSA, dans le dernier message qu'il livrait aux congressistes, a pour une fois ultime livré son objectif:

"Est-ce un syndicalisme de combat qu'il nous faut, a demandé le président de la FSSA. Si c'est cela, a-t-il ajouté, il y a des centrales syndicales qui se spécialisent dans ce genre de choses. Mais, a-t-il ajouté, lorsqu'il s'agit de mettre le bacon, on laisse tomber ceux qui nous ont mené la lutte de bonne foi. Il cite à cet effet l'exemple de la Commonwealth Plywood.

Par contre, a ajouté M. Halley, si c'est un syndicalisme d'affaires que l'on veut, il y a encore des centrales syndicales qui, dit-il, aiment siphonner les cotisations syndicales des membres mais dont les services laissent à désirer et parmi lesquelles les griefs ne sont pas la première préoccupation.

A son avis, il croit qu'il y a un juste milieu et que c'est cette voie que la FSSA a choisie depuis sa fondation. Il demande donc aux syndiqués réunis à l'occasion de ce congrès de définir le syndicalisme qu'ils veulent et d'arrêter ainsi les luttes intestines qui ne mènent à rien, à son avis, dont ils ont été l'objet depuis plusieurs mois.

Si la fédération a perdu à Shawinigan, elle a quand même réussi à

nommes réclamant sa démission au moment où il a décidé d'œuvrer au sein du comité du NON", a déclaré un délégué qui sollicite un poste au nouvel exécutif. "S'il est encore notre président au niveau local, pour 16 mois, on ne prise guère qu'il soit assis à la même table que les gens qui nous ont donné la loi anti-inflation, une loi qui est contre les travailleurs."

M. Halley laisse une organisation déchirée, avec beaucoup d'amertume aussi. Dans le rapport qu'il livrait hier aux congressistes, il commence par rappeler le dernier congrès.

"Qui ne se souvient pas du congrès de 1978, commente le président démissionnaire. Personnellement, je n'ai jamais assisté à des assises syndicales aussi négatives et politisées que celles-là, au sens péjoratif du mot."

"L'observateur le plus médiocre fut-il, aurait facilement constaté qu'on a cherché tout au long du congrès à faire de la démagogie individuelle plutôt que de s'efforcer à solutionner des problèmes de travailleurs que l'on représente et qui paient, par leur cotisation, les frais de ces délégations", ajoute M. Halley.

Le maraudage

Mais ce qui préoccupe davantage les délégués à ce quatrième congrès, c'est l'orientation de la fédération et le maraudage dont elle a été la victime au cours des derniers mois. La FSSA a perdu l'un de ses plus importants syndicats, le deuxième en nombre avec 850 membres, celui de Shawinigan, il y a quelques mois, et elle a été aussi la victime d'une importante campagne de maraudage de la part du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique.

Si la fédération a perdu à Shawinigan, elle a quand même réussi à

vente jours d'été



vente de complets d'été

rég. jusqu'à \$275. **189.⁹⁵**

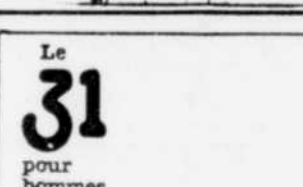
complets d'été tous taillés dans de souples matières telles que poly/laine, poly/coton, tout coton... iridescents, mille raies, unis... vestons épaules naturelles, pantalons droits avec ou sans plis.



vente de T-shirts

rég. jusqu'à \$26. **15.⁹⁹**

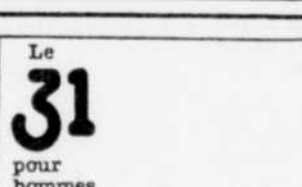
T-shirts manches courtes, coupe droite ou blousants, pur coton ou poly/coton, unis ou à rayures.



vente de pantalons

rég. jusqu'à \$35. **19.⁹⁹**

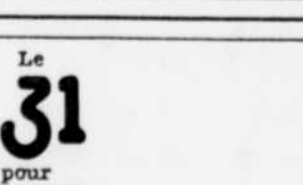
pantalons ligne droite coupés dans un frais mélange de polyester et coton ou tout coton.



vente de blousons sport

rég. jusqu'à \$50. **29.⁹⁵**

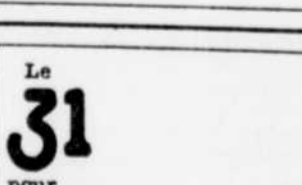
blousons d'été pur coton ou poly/coton, manches courtes ou longues, tons vifs de rouge, bleu ou jaune



vente de chemises

rég. jusqu'à \$30. **15.⁹⁹**

impeccablement coupées dans un fin mélange de coton et polyester facile d'entretien, chemises manches longues aux couleurs estivales. 14 1/2 à 17



vente de vestons sport

rég. jusqu'à \$190. **129.⁹⁵**

vestons sport doublés mi-corps, petits revers, épaules naturelles, imprimés carreaux madras ou unis jaune, rouge.



la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

L'exercice, un gage de santé aussi pour les fonctionnaires

par Paul BENNETT

Plus vous faites de l'exercice, plus vous vous sentirez en forme! Monter un escalier n'a jamais fait de mal à personne et ça vaut pour les fonctionnaires comme pour les autres!

Un sondage effectué récemment auprès de 1.179 employés du ministère des Affaires sociales du Québec démontre encore une fois, pour ceux qui n'en seraient pas encore convaincus, qu'il existe une relation étroite entre la fréquence de l'exercice physique et la condition physique des individus.

Le sondage, réalisé entre le 1er et le 9 avril pour le compte du journal des employés du MAS (Informas), révèle entre autres:

— que la proportion de ceux qui ont pris plus de cinq jours d'absence pour maladie au cours de la dernière année est deux fois plus élevée (32 pour 100) chez ceux qui ne font jamais d'exercice que chez ceux qui en font trois fois et plus par semaine (16 pour 100);

— inversement, la proportion de ceux qui ne se sont pas absentés une seule fois du bureau pour raisons de maladie est deux fois plus élevée (39 pour 100) chez ceux qui font régulièrement de l'exercice que chez ceux qui n'en font jamais (17 pour 100);

— que seulement 14 pour 100 de ceux qui ne font jamais d'exercice n'ont jamais mal à la tête, alors que cette proportion atteint 39 pour 100 chez ceux qui en font régulièrement;

— que seulement 40 pour 100 de ceux qui ne font jamais d'exercice se sentent reposés le matin, alors que la proportion grimpe à 72 pour

100 chez les adeptes de l'exercice physique;

— que 14 pour 100 de ceux qui ne font pas d'exercice font de l'embonpoint, alors que cette proportion n'atteint que 8 pour 100 chez ceux qui en font régulièrement.

Des perceptions

Consulté par les commanditaires du sondage, le Dr Fernand Landry, de l'université Laval, a tenu à souligner que ce sondage ne permettait pas de connaître quelle est la forme physique des employés du MAS, mais plutôt quelle est la perception qu'ont les employés de leur condition physique.

Il s'agit en effet d'un sondage et non d'une enquête basée sur un examen médical. Mais, selon le Dr Landry, le questionnaire distribué aux répondants est "susceptible de fournir une bonne vue d'ensemble de ce que sont les perceptions des gens relativement à leur forme physique et les impressions de bien-être qui y sont reliées".

Parmi les autres points saillants mis en relief par le sondage, effectué auprès de 28 pour 100 des employés du MAS, on peut noter:

— que 60 pour 100 des répondants sont des non-fumeurs et que ceux-ci sont généralement en meilleure condition physique que les fumeurs;

— que plus de femmes (26.1 pour 100) que d'hommes (18.9 pour 100) ne se livrent jamais à des activités physiques;

— que 34.4 pour 100 des hommes n'ont pris aucun congé de maladie au cours de la dernière année alors que ce taux est de 17.7 pour 100 chez les femmes;



L'exercice physique donne plus d'assiduité aux fonctionnaires qui le pratiquent.

— que 56 pour 100 des répondants ne font pas de marche quotidienne, soit le minimum d'exercice chaque jour;

— enfin, que plus de 80 pour 100 de ceux qui font de l'exercice trois fois ou plus par semaine n'ont jamais ou rarement mal au dos, alors que ce chiffre baisse à 70 pour

100 chez ceux qui ne font jamais d'exercice.

On remarque aussi que la condition physique est étroitement reliée à la fréquence de l'exercice physique, puisque ceux qui ne font de l'exercice qu'une fois ou deux par semaine sont en moins bonne condition que ceux qui s'y livrent trois fois ou plus par semaine.

Deux sondages donnent Carter perdant contre Ronald Reagan

(D'après AFP) — Deux nouveaux sondages, publiés hier, donnent le président Carter battu par l'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, lors des élections présidentielles de novembre prochain. De plus, la cote de popularité du président Carter a atteint son niveau le plus bas depuis le début de la crise irano-américaine, révèle en particulier le sondage de l'institut Gallup.

Sur les 1.224 personnes interrogées, 33 pour 100 approuvent M. Carter. Le chef de l'exécutif américain avait recueilli 38 pour 100 d'opinions favorables au début du mois de juin et 61 pour 100 en décembre, selon d'autres sondages Gallup.

Selon l'enquête la plus récente, en cas de duel Carter-Reagan aux élections présidentielles, l'ancien gouverneur de Californie recueillerait 45 pour 100 des suffrages et le président sortant 42 pour 100. Dans l'hypothèse d'un triangle Carter-Reagan-Anderson, le candidat républicain arriverait en tête

avec 36 pour 100 des suffrages contre 35 pour 100 à M. Carter et 23 pour 100 au candidat indépendant John Anderson.

Sondage ROPER

Par ailleurs, 2.000 électeurs interrogés par l'organisation ROPER, entre les 5 et 12 juin, donne M. Reagan vainqueur avec 40 pour 100 des voix contre 36 pour 100 à M. Carter, en cas de bataille à deux.

Si le candidat indépendant John Anderson est sur les listes électorales, M. Reagan gagne encore avec 34 pour 100, le président sortant est second avec 29 pour 100 et M. Anderson recueille 20 pour 100 des suffrages.

Lors d'un sondage identique effectué cinq semaines auparavant, le chef de la Maison-Blanche était assuré d'être réélu avec 14 points d'avance sur M. Reagan.

□ autre nouvelle en page G-1

sondage gallup

Trudeau satisfait plus de la moitié des Canadiens

La majorité des Canadiens (51 pour 100) se disent satisfaits du premier ministre Trudeau, comparativement à 39 pour 100 d'insatisfaits et 9 pour 100 d'indécis.

Cette satisfaction est plus élevée au Québec, dans les provinces atlantiques et en Ontario que dans les Prairies et en Colombie-Britannique où l'on rencontre moins de ferveur pour le premier ministre canadien.

En général, l'opinion sur le leader conservateur, Joe Clark, lui est moins favorable: 40 pour 100 estiment qu'il est bon leader, mais 46 pour 100 le trouvent mauvais. Au Québec, la moitié des gens croient que sa performance n'a pas été bonne.

Quant à M. Broadbent, il reçoit l'approbation de près des deux tiers des Canadiens (64 pour 100). Mais il

est perçu davantage comme un bon leader dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, que dans la province de Québec.

Ce sondage a été mené auprès de 1.042 personnes de 18 ans et plus, par tout le pays, au début de mai; pareil échantillonnage ne risque pas plus de 4 pour 100 d'erreur, en plus ou moins, et reste fiable à 95 pour 100.

La question était précédée du préambule suivant: "J'aimerais maintenant connaître votre opinion sur la performance des leaders des partis politiques fédéraux, depuis les dernières élections, en février: êtes-vous satisfait ou non du premier ministre Trudeau, et MM. Clark et Broadbent ont-ils été ou non de bons leaders pour le Parti conservateur et le Parti néo-démocrate?"

Selon les régions

	National	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique
Trudeau						
Satisfaction	51	56	62	53	40	35
Insatisfaction	39	37	26	39	50	59
Ne sait pas	9	7	12	9	10	7
Clark						
Bon leader	40	44	33	41	44	42
Mauvais leader	46	41	50	48	39	46
Ne sait pas	14	14	18	11	18	12
Broadbent						
Bon leader	64	71	54	70	66	63
Mauvais leader	13	11	10	13	13	16
Ne sait pas	23	18	36	17	21	22

Papeterie dans la Matapédia: Québec exige qu'Ottawa bouge

par Michel DAVID

du bureau du Soleil

MATANE — Estimant qu'Ottawa lui a fait faux bond dans l'affaire de la mine de sel des îles de la Madeleine, il n'est pas question que le gouvernement québécois aille de l'avant dans son projet d'implantation d'une papeterie dans l'Est du Québec si le gouvernement fédéral ne garantit pas sa participation.

C'est ce qu'a clairement indiqué le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Bérubé, au cours d'une émission d'affaires publiques présentée lundi sur les ondes de CBGAT-Matane.

Le ministre de l'Expansion économique du Canada (MEER), M. Pierre de Bané, s'est déjà engagé à combler la différence de coût qui résulterait de l'implantation d'une papeterie dans la vallée de la Matapédia, ne prenant toutefois aucun engagement si l'usine devait être installée ailleurs.

Or le rapport de localisation confié à la firme Faucher Pringle Consultants, qui a été remis au ministre Bérubé en fin de semaine dernière, identifierait Matane comme ville privilégiée pour l'éventuelle papeterie. Outre Matane, six emplacements, dont trois dans la vallée de la Matapédia, faisaient l'objet de l'étude réalisée par la firme montréalaise.

Environnement

Les problèmes inhérents au transport et surtout à l'environnement défavoriseraient la vallée. Face au danger que pourrait menacer le saumon dans l'éventualité d'une papeterie à proximité de la rivière Matapédia, les ministres de l'Environnement et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, MM. Marcel Léger et Lucien Lessard, évaluent actuellement si les mesures de traitement des eaux proposées offrent toutes les garanties requises.

Rentabilité

La rentabilité de la future papete-

rie n'est d'ailleurs pas évidente. Alors que le projet initial prévoyait des investissements de \$60 millions, les coûts atteindraient actuellement les \$230 millions, ce qui dégraderait une marge de profit très aléatoire.

La concurrence accrue des usines du sud américain a découragé toute nouvelle implantation au Québec depuis plusieurs décennies, à l'exception du projet Donohue-Normick, à Amos, dont la rentabilité n'est possible que grâce à l'intégration de l'usine de sciage J.E. Therrien qui fournira 90.000 tonnes métriques de copeaux annuellement, et aux 78.000 autres tonnes disponibles dans les scieries de la région.

Or la papeterie de l'Est serait approvisionnée principalement en bois rond, beaucoup plus dispendieux que les copeaux.

Gens de la vallée

Sentant le projet qu'elle a elle-

même initié lui glisser entre les doigts, la population de la vallée de la Matapédia multiplie les pressions depuis quelques mois, appuyée par de nombreux organismes du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie. Et il est clair qu'elle ne se satisfera pas d'une décision qui reposerait sur des considérations strictement économiques, sans tenir compte de son impact social.

Le président de la Société d'implantation de la papeterie de la Matapédia et représentant du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent (UPA), M. Léonard Otis, lance d'ailleurs cet avertissement: "Si jamais la papeterie va ailleurs que dans la vallée, on ne garantit rien. Les politiciens s'arrangeront avec les troubles. Parce qu'il va y en avoir..."

Réflexion analogue du directeur général de la Société d'exploitation des ressources de la vallée, M. Jean-Guy Gagnon: "Je ne permettrai pas que le ministre oublie la problématique de la région, laquelle est actuellement en panne. On n'a plus le choix des moyens à prendre..."

On pourrait bien goûter à la médecine des gens de la vallée dès ce soir, alors qu'une manifestation est prévue à Lac-au-Saumon.

Enquête sur les freins de quatre modèles de Chrysler

OTTAWA (d'après PC) — Des spécialistes du ministère fédéral des Transports enquêtent actuellement sur des défauts sur des freins de quatre modèles de la compagnie Chrysler et pourraient bien recommander que le constructeur rappelle 160.000 automobiles vendues au Canada.

Même si aucun accident imputable à ces difficultés n'a encore été rapporté, le ministère aurait reçu plus de 55 plaintes au sujet de freins qui ne "décollent" pas

d'un côté ou même des deux côtés, après une application. L'enquête en cours a pour but de découvrir si cette situation se produit sans avertissement, ce qui constituerait alors un danger, ou si un signal prévient le chauffeur au préalable de faire inspecter son système de freinage.

Selon un porte-parole de Chrysler Canada, les freins de ces automobiles ne causent aucun danger.

LIQUIDATION TOTALE
Rodier Paris
Vêtements
PLACE QUEBEC
Tél.: 522-5869

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de:

- PROVIGO • DOMINION
- GEM • SCOTT PAPER
- FED. MAGASINS COOP

INSERES DANS CETTE EDITION

GARNEAU ENCADREMENTS

ENR.

524-2166

Encadrement de peinture photo - petit point - gravure - etc.

CADRES SUR MESURE

Bois ou Métal

Verre sans reflet

20% sur cadres déjà en magasin

toujours au:

614, St-Vallier est
(près du Mall St-Roch)

le prix de

L'HUILE

ça tourne au vinaigre

Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...

Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par L'ÉLECTRICITÉ

Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre

Informez-vous: 661-9211

GUILLLOT

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

2 Notaires
requis



TEL.:

529-8861

SPECIAL 25-35%

18-28 juin

PLANTES VERTES

Grande variété de

SUSPENDUES

de \$1.75

Rég. \$2.50

de \$9.15

Rég. \$12 à \$25

de \$2.50 à \$9

Rég. \$4 à \$12

LES SOLEILS VERTS

965, Route de l'Eglise (coin 4-Bourgeois) Ste-Foy — 658-7040

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

Notre-Dame-des-Laurentides

Des parents s'opposent à un regroupement de maternelles

par Gilles OUELLET

Quelque 25 parents de Notre-Dame-des-Laurentides ont lancé, hier soir, une pétition demandant à la Commission scolaire des Ilets de reconsidérer sa décision de transférer pour septembre prochain la classe maternelle de l'école Curé-Grenier à l'école institutionnelle du Bois-Joli, dans la même localité.

Mme Murielle Tardif, l'une des porte-parole du comité, a annoncé que tous les foyers de Notre-Dame-des-Laurentides seront visités d'ici la fin de la semaine pour les inviter à signer la pétition. Le député de Charlebourg et ministre des Transports, M. Denis de Belleval, sera saisi du dossier.

De jeunes mères de familles présentes à l'assemblée d'information tenue à l'église de Notre-Dame-des-Laurentides ont laissé pointer la menace de ne pas envoyer leurs enfants à la maternelle en septembre si la décision de la commission scolaire est appliquée.

Alors que les autorités scolaires affirment que la décision de regrouper les classes maternelles à l'école Curé-Grenier a été prise après une consultation des principaux intéressés, les parents réunis hier soir ont soutenu que la décision a été prise unilatéralement par la commission scolaire.

M. Marc Giguère, directeur de la planification et du développement à la commission, a fait savoir qu'il faudrait que les parents aient vraiment de nouveaux arguments à fournir pour que la commission revienne sur sa décision.

Regroupement

Depuis 1976, la Commission scolaire des Ilets a une politique visant le regroupement des élèves; cette année, le plan proposé est de réunir les classes maternelles sous un même toit, soit à l'école du Bois-Joli située à moins de 1.000 pieds de l'école Curé-Grenier.

Selon les prévisions de clientèle, l'école du Bois-Joli accueillera 562 élèves de maternelle, de première, deuxième et troisième années en septembre, alors que l'école Curé-Grenier sera fréquentée par 262 élèves de quatrième, cinquième et sixième années.

Au cours de l'année qui s'achève, il y avait deux classes maternelles à l'école Sainte-Marie, une à Curé-Grenier, une à Bois-Joli, en plus de deux classes maternelles à l'école du lac Saint-Charles.

Devant le surplus de clientèle observé un peu partout dans ce secteur et le désir de réunir les élèves de maternelles sous un même toit, la commission a décidé d'aménager quatre classes dans l'école Curé-Grenier; la clientèle prévue est de 141 élèves, selon les derniers relevés.

Les commissaires, les fonctionnaires qui ont étudié cette question, les directeurs d'écoles et les comités d'écoles ont accepté ce transfert, selon la commission scolaire; les parents dissidents affirment que toutes les parties impliquées n'ont pas vraiment appuyé le regroupement.

Ces parents, désireux de se faire

entendre, ont demandé au comité d'école de Curé-Grenier d'être reconnu comme un sous-comité; cette demande leur a été refusée sans aucune explication, ce qui étonne les parents.

Avantages et inconvénients

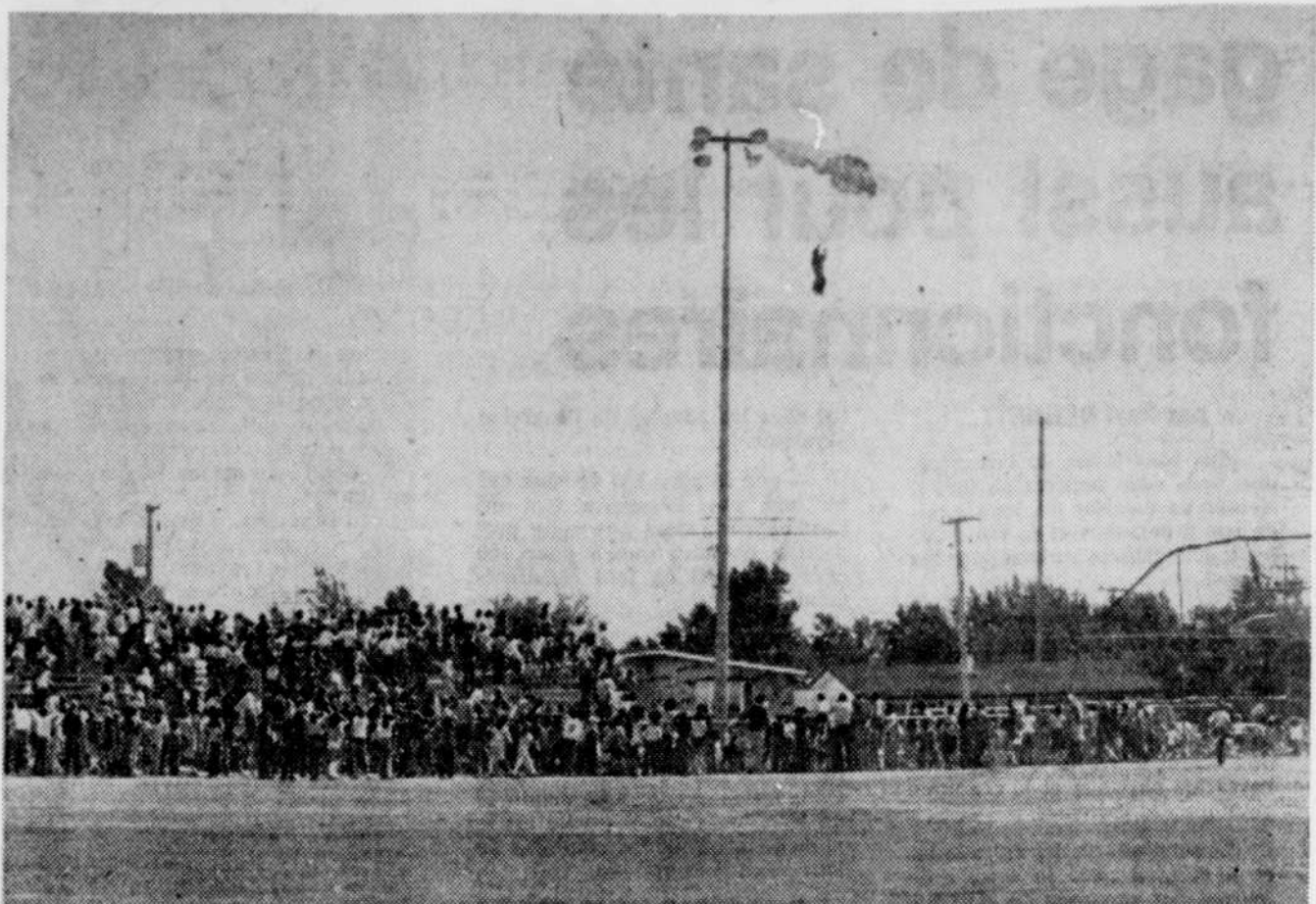
Ce regroupement facilitera et favorisera l'intégration des élèves au premier cycle du cours élémentaire, selon les autorités scolaires.

Les parents répliquent qu'une première phase du regroupement aurait lieu cette année en portant de une à trois classes de maternelle à l'école du Bois-Joli; pourquoi ne pas retarder le transfert de la classe de Curé-Grenier pour voir les résultats de ce regroupement, demandent les parents.

Pour la commission, c'est aussi un avantage que les élèves puissent fréquenter deux écoles pendant leur cours élémentaire; le regroupement permettra des échanges continus entre les enseignants des maternelles, fera en sorte que des services additionnels seront offerts aux élèves, et que les préoccupations des parents de l'école seront les mêmes, soit celles d'élèves du premier cycle de l'élémentaire.

Il y a par contre des inconvénients. La classe maternelle de l'école Curé-Grenier était aménagée spécialement pour les jeunes enfants alors que la commission devra aménager des classes nouvelles pour accueillir les enfants à Curé-Grenier.

M. Marc Giguère a assuré, hier, que les travaux nécessaires seront exécutés à temps pour permettre la rentrée scolaire en septembre.



Le Soleil, Gilles Lafond

Une surprise

Un enquêteur de la police de Sainte-Foy, François Gagné, a décidé de faire une surprise, hier, aux élèves fréquentant la même école que son fils, en sautant en parachute sur le terrain de jeux situé à proximité de l'école Filteau, rue Saurel, à Sainte-Foy. Ce spectacle faisait partie des activités de la fin de l'année scolaire.

A Beauport

Feux de circulation au carrefour des boulevards Rochette et Raymond

par Gérald OUELLET

Des feux de circulation seront posés au cours de l'été au carrefour du boulevard Rochette et du boulevard Raymond, dans le secteur de Sainte-Thérèse-de-Lisieux à Beauport, suite à l'étude des consultants en circulation, la firme Vandry, Jobin, Gravel, Falardeau & Associés.

Comme l'indiquait hier au SOLEIL M. Viateur Devost, conseiller municipal du quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, en dépit des demandes qui peuvent être faites par les contribuables, il va sans dire que ce sont les nœuds de signalisation reconnus qui prévalent.

Selon M. Devost, un effort de rénovation de la signalisation dans ce secteur s'est traduit jusqu'à maintenant par une nette amélioration aux

abords de l'école et aux principaux carrefours de ce secteur.

À l'école Commandeur Desjardins, des feux clignotants jaunes ont été posés de part et d'autre de l'entrée principale, des panneaux "traverse d'écoliers" ont été installés, une signalisation sur pavé et des panneaux de vitesse réduite et d'interdiction de stationner dans cette zone signalent amplement la présence d'une école aux automobilistes. Dès le mois de juillet, un système d'éclairage de rues au sodium sera installé sur le boulevard Raymond.

M. Devost précise que cinq carrefours ont été pourvus d'arrêts obligatoires "quatre directions"; ce genre de signalisation ralentit forcément la vitesse à ces endroits et diminue la gravité des accidents possibles.

Suite à une étude faite par la firme d'ingénieurs-conseils en circulation Vandry, Jobin, Gravel, Falardeau & Associés, et après analyse de ces informations, cela indique clairement que la vitesse permise sur cet artère n'est pas respectée par les automobilistes ou autres. En plus, des feux de circulation ne sont pas requis aux intersections suivantes: boulevard Raymond, rue Saint-Pierre et boulevard Raymond, avenue Sainte-Thérèse, parce que la circulation est minime sur ces deux artères secondaires.

Enfin, souligne M. Devost, suivant cette même étude des "arrêts obligatoires" de plus grande dimension ont été (ou seront) posés afin d'attirer davantage l'attention des automobilistes à l'angle de l'avenue Sainte-Thérèse et de la rue Saint-Pierre.

Vieux-Québec

Le député R. Guay dénonce les modifications au zonage

par Denis ANGERS

Les récentes modifications apportées au zonage du Vieux-Québec par l'administration Pelletier constituent "un trituration qui permet désormais de s'interroger sur la valeur que la ville accorde à son propre zonage".

En ces termes, le député péquiste de Taschereau, M. Richard Guay, a vertement dénoncé, hier, les deux amendements apportés au règlement de zonage de la vieille ville par le conseil municipal de Québec, lundi.

Regrettant que le maire Jean Pelletier ait ainsi décidé de passer outre à sa recommandation de surseoir à l'adoption du règlement controversé, le député Guay a indiqué que, selon lui, la décision de la municipalité "constitue un détournement de zonage afin de le faire servir à des intérêts particuliers, au détriment de l'intérêt collectif".

Prenant exemple dans l'une des modifications apportées lundi au zonage du Vieux-Québec — celle relative

au démantèlement d'une brasserie près de la côte du Palais —, M. Guay a dit y voir "un précédent en vertu duquel il est désormais illusoire de voir diminuer le nombre des commerces rattachés à la restauration et au divertissement". En outre, de déplorer le député de Taschereau, en agissant ainsi, la municipalité a fait indirectement ce que l'Assemblée nationale du Québec lui avait récemment refusé de faire directement, en ne reconnaissant pas à la ville le droit de procéder à un zonage par quotas.

Par ailleurs, toujours selon M. Guay, l'autre amendement adopté par l'administration Pelletier constitue un "cas flagrant de zonage ponctuel (spot zoning) déguisé pour répondre à des intérêts parti-

culiers". En permettant au propriétaire d'un immeuble rue d'Auteuil d'agrandir ses locaux en perçant un mur entre les deux bâtiments de sa propriété, la ville crée un autre précédent dangereux, d'opiner M. Guay.

Enfin, de constater le député Guay, la manière d'agir de la ville (qui n'a pas consulté son propre comité du Vieux-Québec et du patrimoine) porte à s'interroger sur les motifs d'une telle façon de procéder. De conclure M. Guay, le maire de Québec a, en se comportant comme il l'a fait, manqué une bonne occasion d'indiquer son idée sur l'avenir du Vieux-Québec. Et de donner une "suite tangible à ses affirmations visant à ramener l'habitation dans le centre-ville".



Le Soleil, André Boucher

La course aux emplois

Une cinquantaine de jeunes ont parcouru à la course les rues de Québec, hier, en vue de sensibiliser les employeurs au fait d'embaucher des étudiants au cours de l'été. Cette manifestation un peu inusitée fait partie d'une série de moyens mis de l'avant par les cinq centres d'emploi du Canada pour étudiants de la région de Québec, en vue d'accroître le taux de placement des étudiants dans le secteur privé. Sur cette photo, Pierre Lacroix, des Nordiques de Québec, remet la médaille d'or à Pascale Léveillé, de Charlebourg, gagnante de la course chez les filles. C'est un étudiant de Limoilou, Guy Dufresne, qui est arrivé premier chez les garçons. À l'extrême droite, on aperçoit la responsable de la journée "essoufflante" d'hier, Mme Beverly Lopez.

VENTE PIANOS • ORGUES

Il est difficile de trouver un inventaire aussi varié des meilleurs Pianos & Orgues qui soient à un prix semblable. Épargnez jusqu'à 30% sur le prix régulier.

10-30%

de réduction

Sur Toute la Marchandise

Baldwin

concerto

CARREFOUR CHARLESBOURG - 8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG, QUE. G1G 5X1
626-3739

ORGUES - PIANOS - INSTRUMENTS DE MUSIQUE
VENTE - LOCATION
MUSIQUE EN FEUILLE
ÉCOLE DE MUSIQUE

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que bœuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

ROSIF DE SURLONGE
Déossé, complet

SPECIAL 2.79
lb

SPECIAL JAMBON ROULE
Fumée à la mode d'autrefois
(Genre coffrage)
5 lb et plus

1.49
la lb

POUR LA PERIODE ESTIVALE
à compter du samedi 21
juin les heures d'ouverture
du samedi seront
8h.30 à 12h.

JAMBON CUIT
Tranche
sur demande lb 2.39

CRETONS MAISON
Préparés selon
la tradition
Cont. 2 lb 3.49

VEAU FRAIS
DEVANT DE VEAU
de lait complet
15 lb et plus la lb 1.59
Quantité limitée

BACON ECONOMIQUE
tranché sans ossement,
fabrication maison,
emballage 8 onces. .45

GROS POULET
congrès, arrosé,
Canada, catégorie
utilité, 5 lb et plus lb .99

POUR D'EXCELLENTS BOUILLIS
Lard sans maigre.
la lb .99

LUNDI au JEUDI de 8.30 à 5.30 - VEN. de 8.30 à 9.00 - SAM. de 8.30 à 12.00.

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, QUE.
BOEUF DE L'OUEST

Tél.: 522-5291
GROS ET DETAIL

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Cap-Rouge

Sainte-Foy: les résultats du référendum sont un avertissement (Saint-Pierre)

par Vincent CLICHE

"Les propriétaires de Sainte-Foy, qui ont voté lors du référendum sur la base de plein air en fin de semaine, nous ont livré un important message dont il faudra tenir compte dans la préparation du prochain budget municipal."

C'est ce qu'a tenu à déclarer, hier, le conseiller du quartier Sainte-Foy, M. Ludger Saint-Pierre, qui est aussi président du comité des finances de la ville.

On sait qu'au cours du référendum de samedi les propriétaires ont voté majoritairement contre un règlement d'emprunt de \$2.3 millions devant

servir à l'agrandissement de la base de plein air.

Selon M. Saint-Pierre, Sainte-Foy devra enterrer ses projets d'envergure et voir à ménager ses \$millions. "Ce que les citoyens demandent, ce sont de bons services de base (voirie, aqueduc, enlèvement des ordures et, dans une certaine mesure, des loisirs). Quant aux autres projets, il faut que l'administration sache les maîtriser et les présenter d'une façon claire et précise aux citoyens", a expliqué le conseiller.

Dans ces propos, M. Saint-Pierre a dit rejoindre les commentaires faits après le référendum par Mme Andrée Boucher et M. Gilles Carignan, deux citoyens qui représentent l'opposition à l'extérieur du conseil municipal.

Un bon sondage

Pour M. Saint-Pierre, même si la participation des propriétaires au référendum n'a été que de 28 pour 100, cet exercice démocratique équivaut à un très bon sondage.

"Je crois que même avec une participation plus grande, les résultats auraient été les mêmes, a-t-il ajouté. A partir de là, les élus et aussi les officiers municipaux doivent en tenir compte."

Quant à l'avenir de la base de plein air, M. Saint-Pierre a déclaré que ce sera là une décision difficile à prendre parce que, d'un côté, il existe un embryon de parc et, de l'autre, il

est presque impossible de le développer à cause du résultat du référendum.



M. Ludger SAINT-PIERRE

Lac-Beauport

Vers une nouvelle formule du mensuel "Passe-montagne"

par Gilles OUELLET

Le journal "Passe-montagne", un mensuel distribué gratuitement depuis deux ans dans les foyers de la municipalité de Lac-Beauport, ne paraîtra pas au cours des trois mois de l'été, mais devrait revenir sous une nouvelle formule pour l'automne.

Un différend opposant les autorités municipales, responsables de la publication du journal, aux trois personnes bénévoles qui en ont jusqu'ici assuré la préparation, expliquerait ce changement envisagé par le conseil municipal.

Des informations obtenues ces jours derniers veulent que les trois personnes bénévoles aient demandé une compensation de \$50 par mois pour leur contribution au journal; le conseil aurait accepté tout en souhaitant, dans un protocole d'entente proposé, avoir un droit de regard sur le contenu et la mise en page de "Passe-montagne".

Les personnes bénévoles ont vu dans cette demande un cas de censure et ont refusé de poursuivre leur participation au mensuel. Le groupe dit vouloir garder sa marge de manœuvre et la politique d'information originale, soit d'ouvrir les pages du journal à tout ce qui est sans but lucratif, traitant des questions municipales, scolaires, de loisirs, et de la vie de quartier.

Pour sa part, le maire, M. Guy-A. Paquet, a fait savoir que le journal, né il y a deux ans à l'occasion des fêtes du

125^e anniversaire de Lac-Beauport, devrait s'autofinancer. Des annonceurs feraient déjà vivre le mensuel en partie et il resterait à augmenter ces revenus pour atteindre l'autofinancement.

Le maire Paquet, qui se donne la saison estivale pour repenser la formule du journal et donner ses suggestions aux membres du conseil, considère que la municipalité ne devrait pas s'engager plus avant dans un médium d'information. Ce qu'il faut, selon M. Paquet, c'est un bulletin résumant les activités du conseil et que l'on publierait au besoin, probablement deux fois l'an.

Il faudra attendre à la fin de l'été pour vraiment savoir ce qu'il adviendra du mensuel "Passe-montagne".



affaires urbaines

Nettoyage des puits

LORETTEVILLE — Le conseil municipal de Loretteville a accordé à la firme Géo-Hydrotek Inc., de Saint-Nicolas, un contrat pour le nettoyage et la réfection des neuf puits artésiens qui approvisionnent la population locale en eau; ces travaux qui coûteront quelque \$5,000 dans une première phase ont débuté hier. Par ailleurs, pour se conformer à une exigence du ministère québécois de l'Environnement, la municipalité enlèvera les pompes installées sur deux lacs artificiels qui servaient de source d'eau.

Changement de syndicat

CHARLESBOURG — Dans une proportion de 71 pour 100, les quelque 160 fonctionnaires municipaux de Charlesbourg, membres de la Fédération des employés municipaux et scolaires, ont décidé de rejoindre le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) au terme de la convention collective en vigueur, c'est-à-dire à la fin de 1982. Ce changement d'allégeance syndicale est attribué au manque de services dispensés par la Fédération des employés municipaux et scolaires. Un contrat de service a déjà été conclu entre le SCFP et les fonctionnaires municipaux de Charlesbourg.

Cinglants reproches du RPK

QUEBEC — Les responsables du Rassemblement populaire dans le district Champlain n'ont guère apprécié l'absence des conseillers municipaux du quartier, lors de la rencontre d'information sur le programme d'amélioration de l'lot 8, dans Saint-Jean-Baptiste. De tancer le porte-parole Jean-Bernard Fournier, "les élus municipaux y ont fait preuve de mépris à l'endroit de la population". Blâmant les conseillers pour leur absence, M. Fournier leur reproche en outre les réponses négatives qu'ils ont alors fait tenir aux citoyens du quartier, relativement aux propositions d'aménagement soumises par ces derniers.

Vanier poursuit ses efforts de prévention

VANIER — D'ici le 29 août, la sûreté municipale de Vanier poursuivra un second effort de prévention contre le crime.

En octobre 1979, une subvention permettait aux policiers de lancer une "Opération Volcan". Cette opération d'identification des objets de valeur ayant été un succès, l'escouade municipale a mis sur pied, grâce à une autre subvention gouvernementale, un second programme pour réduire les actes criminels.

Cinq jeunes hommes et quatre jeunes femmes visiteront, cet été, les foyers de Vanier pour discuter avec les citoyens des mesures à prendre pour rendre les domiciles plus sécuritaires. Selon le responsable des étudiants et du projet, M. Victor Allard, un tel programme a déjà été mis à l'essai avec succès dans d'autres municipalités.

"C'est la continuité de l'Opération Volcan, explique M. Allard. Nous essayons de sensibiliser le citoyen au travail du policier. Nous voulons prévenir qu'il y ait vol. Les jeunes, qui sont des étudiants en techniques policières, en criminologie ou en aide sociale, diront aux gens ce qui n'est pas sécuritaire dans leur foyer."

"Par la suite, nous essaierons de former des groupes de citoyens" intéressés à la prévention, poursuit M. Allard. Ce projet, espère-t-il, se poursuivra dans le cadre du travail régulier des policiers de la ville. Pour cela, laisse entendre M. Allard, il se doit de bien démarrer, cet été.

Pour que les citoyens de Vanier sachent à qui ils ont affaire, les étudiants porteront l'uniforme policier de la municipalité à titre d'auxiliaires de la prévention.

"Nous espérons la collaboration de la population, termine M. Allard. Vanier a toujours été la ville de la région avec le plus haut taux de criminalité. Depuis quelques mois (avec la mise en application de l'Opération Volcan), le taux est revenu à un niveau plus acceptable."

Visiteur français

Un éminent généalogiste français, M. Gérard de Villeneuve, président de l'Institut d'étude et de documentation généalogique, et secrétaire général de la Fédération des sociétés françaises de généalogie, séjourne présentement au Québec, répondant à l'invitation de l'Association Québec-France. Arrivé jeudi dernier à Montréal, M. de Villeneuve a rencontré une vingtaine de personnes qui iront en France en octobre prochain pour un stage d'étude en généalogie. Hier, dans les locaux de Québec-France, à la place Royale, à Québec, le visiteur a rencontré des membres de la Commission nationale de généalogie et des groupes intéressés par l'origine des familles québécoises et françaises. Sur notre photo, prise à la place Royale, on aperçoit dans l'ordre habituel, M. de Villeneuve, M. Emilien Larivière et Mme Esther Taillon-Oss, membres de la Commission nationale de généalogie de Québec-France, et M. Rémi Gilbert, président de la commission. Le visiteur rentrera en France demain, jeudi.

Le Soleil, Clément Thibault

Pensée du jour

"Un des plaisirs de la vieillesse est de passer en revue tous les mariages auxquels on a échappé."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914



LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMERIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.



Place Tanguay
Lévis
833-6823

Carrefour
Charlesbourg
627-0911

Voyageur

GRANDE VENTE D'ETE

(COMMENCANT LE JEUDI 19 JUIN A 9H30)

BOUTIQUE
Le petit
**chaperon
rouge** INC.

REDUCTIONS
DE **33 1/3%** JUSQU'A **50%**

SPECIALITES POUR ENFANTS DE LA
NAISSANCE A 10 ANS

TOUTE VENTE FINALE

- 605, BOUL. CHAREST EST 523-7345
- MAIL SAINT-ROCH 522-3620
- PLACE LAURIER 658-1212

CHARGEX

MASTER CHARGE

Embellissez pour l'été... Commencez aujourd'hui avec le

GRAND SPÉCIAL DE MISE EN FORME VIC TANNY

\$10.-10* VISITES

Vous bénéficierez
de toutes les facilités
de Vic Tanny
tout comme un
membre régulier.

Comment paraîtrez-vous sur la plage cet été? Si vous voulez paraître plus mince, plus fine, plus galbée, c'est en plein le temps de commencer, car le temps des bikinis est proche. Même en rien que 10 visites, vous pouvez réduire et éliminer jusqu'à 3 à 10 livres de poids superflu, et jusqu'à 3 à 5" de tour de taille, de hanches et de cuisses avec cette offre d'introduction. Ne ratez pas l'occasion de jouir de l'été... adoptez dès aujourd'hui le moyen Vic Tanny pour découvrir en vous une personne plus mince, plus fine, reposée et confiante! Vic Tanny fait vraiment merveille! Permettez-nous de vous le prouver, appelez maintenant. Il ne vous en coûte que \$10 et c'est tout ce que ça prend.



***\$10** POUR 10 VISITES
consécutives doivent
être effectuées
en une période de 14 JOURS

BÉNÉFICIEZ DE CES EXCELLENTES FACILITÉS

- Bains tourbillons de relaxation
- Piscines tropicales chauffées
- Luxueux gymnases tout équipés
- Programme personnalisé de mise en forme
- Salles de déshabillage et penderies privées
- Sounas scandinaves
- Supervision de programme professionnelle
- Pistes de course à plusieurs succursales



VIC TANNY
INTERNATIONAL

STUDIOS DE SANTE ET DE CONDITIONNEMENT

PLAZA LAVAL 659-1775 2965, 1^{re} AV. 626-6216
STE-FOY LIMOILOU

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pénin

Le compromis s'impose entre Ottawa et l'Alberta

Le torchon menace de plus en plus de brûler entre Ottawa et l'Alberta si, d'ici le 1er juillet prochain, les deux gouvernements ne réussissent pas à s'entendre sur le prix du pétrole et du gaz naturel.

Si le Canada se retrouve sans entente sur le prix du pétrole, l'Alberta veut fixer unilatéralement son prix, droit que lui reconnaît le ministre Marc Lalonde.

Par ailleurs, dans cette hypothèse, Ottawa peut immédiatement user des pouvoirs que lui confère la loi sur l'administration pétrolière pour fixer lui-même le prix applicable à l'ensemble du pétrole albertain vendu au Canada.

Edmonton peut répliquer à son tour en réduisant la production de toutes les réserves pétrolières appartenant à la Couronne, soit environ 85 pour 100 de la production de toute la province. Une loi récente le lui permet.

Cette fois, Ottawa sort sa deuxième arme: le pouvoir déclaratoire qui lui permet de "réquisitionner" littéralement le pétrole albertain.

Ce scénario de crise s'amorce à un moment qui ne pourrait être plus mal choisi. La mère et la fille qui menacent de se crêper le chignon alors que toute la famille se réunit pour discuter constitution. L'Alberta n'ignore pas à

quel point les circonstances peuvent favoriser son "bargaining power". Ottawa marche sur des oeufs.

Voilà pourquoi, sans doute, il a tendu le rameau d'olivier en proposant une entente de trois mois, le temps de cette première manche des négociations constitutionnelles, qui prévoit une augmentation de \$2 le baril de brut albertain et de 30 cents le 1.000 pieds cubes de gaz naturel. Ici, on n'oublie pas que le gouvernement fédéral entend maintenir sa promesse électorale de ne pas hausser le prix du baril de plus de \$4 en 1980. Pour l'après, il n'y a plus rien d'assuré. Il y a donc là un problème tout aussi éminemment politique qu'économique.

On sait que, depuis 1973, Ottawa marchande avec l'Alberta qui réclame une augmentation rapide du prix du pétrole canadien, actuellement à \$15 le baril, pour le hausser à peu près à 90 pour 100 du prix mondial, soit en gros l'équivalent du "prix de Chicago" qui culmine à environ \$25 le baril.

Jusqu'ici, le fédéral n'a pu réussir à freiner les hausses successives qu'a subies le pétrole canadien. Mais il a, par contre, maintenu couci-couça un prix uniforme dans le pays à l'aide d'un système de subventions aux consommateurs de l'Est du pays, soit le Québec et les Maritimes.

Mais cette situation ne peut toujours prévaloir. Les frais d'exploitation et de prospection augmentent. Le déficit du mécanisme de péréquation augmente au fur et à mesure que croissent les prix mondiaux.

Ottawa sait bien qu'il faut augmenter le prix canadien. La dernière conférence des premiers ministres canadiens tenue sur l'économie, l'an dernier, a d'ailleurs débouché sur un consensus pour une augmentation, malgré l'opposition ontarienne.

Mais, en tant que redistributeur de la richesse naturelle, Ottawa voit sa tâche de décider du partage des nouveaux revenus soutirés des consommateurs canadiens s'avérer de plus en plus délicate, tant au point de vue politique qu'économique.

D'un côté, il doit faire en sorte d'inciter les Canadiens à économiser les produits pétroliers. De l'autre, il doit encourager suffisamment la prospection et la mise en valeur des gisements d'hydrocarbures, en vue de faire face à la pénurie des approvisionnements prévue pour les années 80, tout en visant l'autosuffisance éventuelle du pays en matière pétrolière.

Cette très fragile tâche, Ottawa doit l'assumer sous de multiples aspects complexes dont

le moindre n'est pas d'éviter de dresser une partie du pays contre l'autre. Ainsi, chaque fois que l'Alberta veut hausser ses prix, l'Ontario grogne à qui mieux et clame qu'elle n'ira pas empiéter davantage les poches déjà suffisamment bourrées de sa consœur dont l'Heritage Fund, malgré les sacrifices que celle-ci déclare consentir pour le reste du pays, culminerait actuellement à plus de 6 milliards de dollars.

C'est donc dire que le problème exige des mesures qui peuvent affecter sérieusement le comportement de l'économie canadienne et risquer de stimuler davantage l'inflation.

En somme, Ottawa veut augmenter sa part, d'ailleurs nécessaire, des profits découlant de toute nouvelle hausse et qui est actuellement de 20 pour 100. L'Alberta veut, quant à elle, obtenir les mêmes profits que ceux que lui conférerait l'entente conclue avec le gouvernement Clark.

Toute crise découlant soit d'une action de l'Alberta et d'une riposte d'Ottawa risque donc, dans les circonstances, de compromettre gravement les discussions sur la réforme constitutionnelle et de constituer un jour noir pour le Canada tout entier. Le compromis s'impose donc forcément entre Ottawa et l'Alberta.

Paul LACHANCE

billet

Vive la dissidence!

Citoyens de Québec, sortez les trompettes!

Oppositions de toutes sortes, manifestez!

Dirigeants du Rassemblement populaire, faites-en votre président honoraire!

Membres du Progrès civique, réunissez-vous en caucus d'urgence!

Mais que s'est-il donc passé?

Un événement inusité, un grand jour dans l'histoire de la vie municipale à Québec.

Il vient de se passer, croyez-le ou non, l'événement de la décennie dans la silencieuse enceinte du conseil municipal de Québec.

En dix ans d'histoire récente, un homme, un seul, unique, s'est levé et s'est opposé au diktat de Son Honneur le Maire de la capitale du Québec.

A ceux qui, systématiquement depuis qu'ils sont élus, penchent la tête comme le petit Enfant-Jésus de plâtre de la crèche, un conseiller municipal de Québec vient de démontrer qu'un élu peut aussi avoir une épine dorsale.

M. Yvon Vézina, conseiller de Saint-Roch - Saint-Sauveur,

deviendra illustre et passera à l'histoire parce que, en son temps, il aura su dire NON.

M. Vézina, auteur du rapport sur l'habitation dans la ville de Québec, a enregistré sa dissidence à l'adoption sans consultation préalable d'un règlement municipal modifiant le zonage dans le Vieux-Québec.

Les mouvements de contestation, les citoyens qui n'osaient plus contredire Sa Majesté l'administration municipale de Québec ont donc trouvé leur défenseur, leur héros, leur "Homme de l'année".

A l'exemple de la statue d'un Maurice Duplessis sur les terrains du parlement, il faudra prévoir une statue de bronze dédiée à "Yvon Vézina, premier dissident du conseil municipal de Québec dans la décennie 70-80".

Le Vieux-Québec est aujourd'hui en allégresse. Aux dernières nouvelles, la rumeur courait à l'effet que le Château Frontenac pourrait bientôt porter le nom de "Château Vézina".

Monsieur Vézina, hommage et respect. La majorité silencieuse du conseil municipal de Québec vous admire mais elle ne peut le faire qu'en silence.

Claude MASSON



point de vue

Kennedy risque de s'aliéner à jamais les démocrates

par James RESTON

WASHINGTON (NYTNS) — Tous les mathématiciens et la plupart des politiciens estiment que le sénateur Kennedy n'avait plus aucune chance; alors qu'est-ce qui le tient dans la course à la présidence? Qu'est-ce qui garde Teddy en lice? Il suffit de se trouver dans la capitale survoltée pour comprendre que c'est essentiellement une affaire psychologique.

Ici personne ne croit à la logique et presque tout le monde croit aux accidents en politique. Depuis Warren Harding jusqu'à Jimmy Carter, toutes sortes de personnages invraisemblables ont fait le faux bond vers la Maison-Blanche; ainsi en est-il d'un Kennedy!

Il a certaines raisons pour ce faire, mais aucune n'est très persuasive. A l'heure actuelle, la presse est unanime à dire qu'il lui sera impossible de gagner au congrès de nomination des démocrates, tout comme ils étaient presque unanimes à penser, l'an dernier, qu'il lui serait impossible de perdre. Vous ne pouvez pas les blâmer, à la pensée qu'ils pourraient bien avoir tort encore une fois, mais ce ne sont que conjectures.

Par ailleurs, Kennedy doit remplir certaines promesses. Beaucoup de démocrates in-

fluents l'ont prié d'entrer dans la course pour la raison qu'il se devait de défendre la politique libérale du Parti démocrate que Carter a abandonnée, insistent-ils. C'est pourquoi, prétend-on, vu que tant de gens l'ont appuyé au cours des élections primaires, il se doit de rester avec eux jusqu'à la grande rentrée du Madison Square Garden, à New York, en août. Il y a quelque chose de fondé dans cette argumentation, mais c'est plutôt mince.

On soutient enfin qu'en demeurant dans la course, il pourra persuader Carter d'épauler un programme plus libéral pour le parti, mais cela suppose que Jimmy Carter prend la rhétorique libérale du parti au sérieux; or, à en juger par le dernier programme libéral des démocrates que Carter a fait sien en 1976, c'est là une supposition douteuse.

Ses vraies raisons

Alors pourquoi ne débranche-t-il pas? Il faut penser ici qu'il a plusieurs raisons pour rester dans la course. Il croit que la politique économique de Carter a été un désastre et que sa politique étrangère a "embrouillé" les Alliés, les communistes et les forces en guerre au Moyen-Orient. Il n'y a pas de preuve qu'il a la réponse à tout ce brouillamini au pays et à l'étranger, mais il a con-

fiance de pouvoir s'adjoindre une équipe, meilleure que celle de Carter, qui pourra trouver les réponses.

C'est du caprice. Toutefois s'il peut lui arriver d'entendre la nuit dans ses rêves "le Salut au Chef", c'est quand même un politicien avisé et il sait qu'il n'a pas le nombre pour lui et que Carter sera élu au congrès d'août. Pourtant il essaie, à ce qu'il semble ici, de prouver quelque chose à lui-même et au pays.

Son caractère personnel a été attaqué. Il a été condamné comme un homme qui prend "panique" et même prend la fuite sous la pression. Il a fort mal commencé sa campagne et on s'est moqué de ses premiers échecs, mais il s'est rallié et a très bien terminé les "primaires", en défaisant le président en Californie et au New Jersey; dès lors, on l'a encouragé à poursuivre le combat contre Carter et sa politique jusqu'au congrès de nomination au Madison Square Garden.

Une différence fondamentale

Là où sa politique diffère fondamentalement de celle de Carter, c'est à propos de l'économie, du budget, et surtout du bien-être social et de la santé des pauvres du pays. Il n'a pas de politique pour concilier ses aspirations à ses objectifs, mais

il est certain d'avoir raison et que Carter a tort, et il prend très mal les efforts de Carter pour le détruire par ses références insidieuses à la tragédie de Chappaquiddick.

Mais même là, ce n'est pas une excuse pour poursuivre sa lutte contre Carter. Il lui sera impossible de gagner la mise en nomination sans détruire le président, en disant son parti, et, en cours de route, en faisant élire Reagan, ce qu'il ne veut sûrement pas faire, mais qui peut arriver par accident.

Il y a encore beaucoup de temps avant le congrès de New York. Une campagne de Kennedy, qui attaquerait les états de service de Carter, c'est précisément ce que les républicains veulent voir, au cours des prochains mois, avec l'aide de John Anderson, qui prendra beaucoup plus de votes à Carter qu'à Reagan.

Et si, par hasard, Kennedy arrivait à détruire Carter, il est hautement improbable que les démocrates se tournent vers lui, mais bien davantage probable vers le vice-président Mondale, avec le secrétaire d'Etat, Muskie, comme son colistier.

Enfin, si Kennedy continue et se fait battre par Carter, mais réussit à diviser les démocrates, il n'aura pas seulement enregistré un échec dans ces élections,

mais créé un tel ressentiment chez les démocrates qu'il ruinera ses chances pour la course à la présidence en 1984.

Un loyal

En dernière analyse, il est peu probable que Kennedy aille aussi loin. C'est un homme de parti, élevé dans la tradition de loyauté du Massachusetts aux démocrates. Il peut défier Carter un certain temps, mais il est peu probable qu'il aille jusqu'à défier Tip O'Neill, le "speaker" de la Chambre des représentants, qui fait appel à l'unité du parti pour battre Reagan en novembre.

Kennedy est encore un homme relativement jeune, dans la quarantaine. Il a gagné la confiance du Sénat, sinon du pays. Il est président de l'influent comité judiciaire de la Chambre haute et compte déjà une longue carrière politique, peu importe ce qui arrivera dans ces élections-ci.

Après une performance douteuse au début, il a mené une vaillante lutte, en dépit de toutes les pressions subies contre lui-même et sa famille, mais il a perdu, même s'il a réussi un bon coup. Aller plus loin peut alimenter les nouvelles, mais ce serait un absurdité, parce qu'il nuirait à son parti, aiderait Reagan et réduirait ses chances de solliciter le poste présidentiel, la prochaine fois.

revue de presse

Des "petites" mesures

Il convient de féliciter le conseil municipal d'avoir réagi promptement au référendum du Québec en décrétant qu'à l'avenir les contrevenants aux règlements de la circulation de Winnipeg recevront leurs billets et en français et en anglais.

Comme l'a fait observer le conseiller Joe Zugen, il s'agit d'un geste à la fois "modeste et symbolique" pour reconnaître les droits linguistiques récemment affirmés dans la province.

C'est une petite mesure, d'accord. Mais elle n'en reconnaît pas moins le statut officiel de la langue française en ce pays, et le fait est que la ville compte une population francophone d'importance.

Le conseil devrait songer à prendre d'autres "petites" mesures de ce genre. Par exemple, les citoyens vivant à Saint-Boniface devraient pouvoir parler aux fonctionnaires de cette région en français. Des changements pareils sont en eux-mêmes mineurs. Pris dans leur ensemble, ils constituent quelque chose d'important — ils permettent aux citoyens canadiens qui choisissent de parler français de se trouver chez eux dans leur propre pays.

The Winnipeg Tribune

La liberté de parole et d'expression et, partant la liberté de presse et d'information sont des mythes qui ont la vie dure... sauf pour les groupes populaires qui n'en jouissent pas. L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) a rendu publique la semaine dernière la plate-forme de revendications destinées à permettre cette accessibilité qui a été élaborée suite à un colloque tenu l'automne dernier à Montréal. Nous en publions aujourd'hui les principaux extraits.



Mass-média

Mettre fin au monopole

par l'Institut canadien d'éducation des adultes

Dans les organismes populaires et syndicaux, on prend de plus en plus conscience de l'importance de l'information pour stimuler l'action, créer la solidarité et développer une compréhension des réalités sociales. Des efforts sérieux se multiplient dans ce sens pour développer au sein des groupes des moyens autonomes d'information, d'autant plus que l'accès aux mass-médias est de plus en plus bloqué pour les groupes qui luttent contre l'ordre établi. Cette priorité qu'il faut accorder au développement des moyens d'information dans les groupes et entre les groupes n'implique pas cependant qu'il faille délaisser les mass-médias. En effet, l'alternative aux médias de masse ne réside pas dans la voie de la marginalisation mais au contraire dans la lutte pour l'expression de notre point de vue. La volonté d'informer et de s'adresser à la population en général pour leur faire part de réalités, préoccupations et critiques sociales qui sont passées sous silence par les mass-médias ne constitue malheureusement pas un objectif très présent p... les organismes populaires. Sans être trop brutal, on peut dire que jusqu'à maintenant on s'est beaucoup trop souvent contenté de parler à des gens déjà convaincus.

Il ne s'agit pas ici de rendre les groupes responsables du déséquilibre actuel de l'information, mais tout simplement d'insister sur la nécessité de se préoccuper davantage des conséquences très graves du monopole de l'information. La population prend son information presque uniquement dans les mass-médias alors que ceux-ci, loin d'être neutres, opèrent une sélection de l'information en fonction des intérêts de ceux qui les possèdent et les contrôlent.

Dans nos démocraties libérales, s'il y a un mythe qui a la vie dure, c'est bien celui de la liberté de parole et d'expression et ce qui va avec la liberté de presse et d'information. Cependant, ces beaux principes n'ont pu résister notamment à l'industrialisation de l'information et à la concentration des entreprises de presse entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint de grandes corporations.

Au plan international, la circulation de l'information est entre les mains de cinq grandes agences de presse (2 américaines, 1 anglaise, 1 française, 1 russe). En gros 65 pour 100 de l'ensemble des communications mondiales part des États-Unis. Au Québec, la crise de l'information est des plus graves; au niveau de la presse écrite, la concentration a atteint son seuil maximum et au contraire de tous les pays occidentaux, il n'y a pas ici de presse d'opinion. Quant à la télévision, sa structure centralisée et son orientation commerciale en font un instrument de propagande et de diffusion des pouvoirs en place.

De tels instruments ainsi contrôlés, concentrés, centralisés et commercialisés ne sont pas faits pour mettre une population en communication avec elle-même mais bien au contraire ils sont structures et organisés pour diffuser le point de vue dominant et faire le maximum de profit.

Ces grandes entreprises, il va de soi, ne sont pas accessibles qu'aux groupes qui ont les moyens financiers pour se payer des spécialistes de la communication et pour émettre des communiqués de presse. La recherche sur les actualités télévisées faite en collaboration avec des professeurs et étudiants de l'UQAM, montre clairement que les informations télévisées sont investies par les pouvoirs en place pour conditionner l'opinion publique. D'une part, on a constaté que l'accès aux ondes est réservé dans 80 pour 100 des cas à ceux qui sont haut placés dans l'échelle sociale, et d'autre part on a découvert que 67,3 pour 100 des déclencheurs de la nouvelle sont des réflexions et opinions provenant surtout de représentants des institutions gouvernementales.

Maintenant les idées, les projets, les programmes politiques se vendent comme des produits de consommation. Par différentes techniques de marketing on prépare l'opinion publique à accepter les propositions de ceux qui détiennent les pouvoirs économique et politique.

Enfin, cette recherche révèle aussi que le déséquilibre de l'information ne se situe pas uniquement au niveau quantitatif, mais peut-être davantage au niveau qualitatif. L'analyse fouillée de l'information syndicale a permis de constater que cette information bien qu'occupant une place importan-

te au sein du journal télévisé, projette une image négative des syndicats. Ils sont présentés comme des fauteurs de troubles, tout juste bons à quémander. Alors que les hommes politiques et le patronat se prononcent sur les grandes questions de l'heure, les syndicats eux, sont refoulés au niveau de l'agitation et du fait divers. Ce traitement de l'information syndicale ne constitue pas une exception, les témoignages des groupes au colloque confirment qu'il s'agit là d'un traitement généralisé pour l'ensemble des organismes populaires.

Dans un tel contexte de déséquilibre et d'accès inégal à l'information, comment peut-on encore parler de liberté d'expression et d'information? Tout le monde est libre de dire ce qu'il pense, mais il y en a qui ont la possibilité de communiquer leur pensée à un million de personnes alors que d'autres qui ont aussi à livrer des messages d'intérêts publics n'ont que rarement ou sinon jamais cette occasion.

Cette information propagande détermine l'opinion publique et c'est là-dessus que s'appuie le pouvoir pour maintenir les choses en place.

"Beaucoup d'observateurs sont persuadés que l'effet socialisateur des médias consiste dans leur capacité à suggérer à leur public ce qu'il doit penser, comment penser, comment se comporter et comment vivre. Comme les écoles qui, grâce à leurs systèmes d'enseignement, inculquent des systèmes de pensée, les médias d'aujourd'hui forment des programmes mentaux pour leur public. Dans ces cas, la socialisation "produit" un individu complètement assimilé par la société, qui a appris à se conformer aux normes et aux valeurs dictées par la société, et dont la tâche est conçue comme la reproduction exacte des valeurs anciennes et perpétue le statu quo."

Alors que la radio et la télévision avaient fait naître de très grands espoirs de démocratisation de la culture et de l'information, maintenant on ne peut que constater qu'elles sont devenues des instruments de domination aux mains des pouvoirs économique et politique.

Au colloque des 2 et 3 novembre derniers de l'ICEA, qui réunissait environ 400 personnes, tous les participants se sont mis d'accord sur l'urgence de constituer un front de lutte dans le champ des communications. Cette rencontre représente un événement à bien des titres, car non seulement elle constitue un point de départ d'une action concertée face aux enjeux des communications, mais elle a aussi jeté les bases d'une stratégie d'action qui nous permet de se sortir du faux dilemme paralysant entre médias de masse et médias communautaires et/ou autonomes. Pour la première fois en effet, on a réussi à lier la lutte pour le développement des médias autonomes à celle de l'accès aux mass-médias.

De l'intérieur, il faut développer un savoir-faire et des outils de communications et d'information dans les groupes et entre les groupes. Par rapport aux mass-médias, cette lutte comme toute autre doit passer par une action revendicative pour l'accès aux mass-médias et le droit à une information complète et diversifiée. Par ailleurs, ces revendications vont demeurer à l'état de vœux pieux si on ne s'attaque pas au contrôle et aux conditions même de production de l'information. Le droit de parole et d'expression est un droit reconnu depuis plus d'un siècle. Cependant, les organes de presse de plus en plus concentrés et commercialisés ne permettent pas l'exercice de ce droit.

Ces entreprises ne nous feront pas de cadeau, il va falloir conjuguer les efforts des travailleurs des communications et du public en général pour obtenir une démocratisation de l'accès aux médias et le respect du droit du public à une information complète et diversifiée.

Cette plate-forme de revendications et ce plan d'action ont donc comme objectifs:

- 1 — démocratiser l'accès aux mass-médias;
- 2 — assurer une information complète, diversifiée et pluraliste;
- 3 — faire obstacle à la mainmise des intérêts économiques et politiques sur les mass-médias;
- 4 — obliger les gouvernements à prendre leurs responsabilités en forçant

les entreprises de presse à respecter leur mandat de service public;

5 — encourager la consolidation, le développement et la mise sur pied de médias régionaux populaires, de médias autonomes et communautaires;

6 — permettre une campagne efficace de sensibilisation de la population;

7 — implanter un médium de communication de masse progressiste au Québec.

Ce programme de revendications est loin d'être exhaustif, nous n'avons pas abordé ici tous les aspects de la communication, mais uniquement le volet de l'information relatif aux médias de masse, communautaires et autonomes. La communication est un phénomène beaucoup plus vaste, qui comprend toutes les formes d'art, les émissions de divertissements, les réunions et assemblées publiques de même que l'enseignement.

En effet, il se transmet peut-être davantage d'information dans une pièce de théâtre, un film, une émission de divertissement comme "Racines" par exemple, que dans une émission d'information proprement dite. Il ne faut pas oublier que les émissions de divertissement occupent la majorité du temps d'antennes à TVA, c'est 80 pour 100 du temps; à la télévision, ce qui en fait les principaux véhicules de l'idéologie dominante. Ces émissions inculquent de façon efficace parce que fallacieuse une conception du monde opposée aux intérêts des milieux populaires, en camouflant les problèmes et conflits sociaux, en imposant de fausses solutions (le bonheur dans la consommation) en nous cantonnant dans de vieux schémas de pensée et dans un sentimentalisme stérile, et surtout en nous incitant à la passivité et à la soumission.

— MATTIART, Armand et Michèle, De l'usage des médias en temps de crise. Éditions Alain Moreau, Paris, p. 30.

— ICEA Les actualités télévisées: le monde recrée au service du pouvoir. Document de travail, juillet 1979, p. 31.

— UNESCO, Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, rapport intermédiaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne, 1978, p. 32.

— FCC, Dossier noir sur la radio et la télévision commerciales, p. 77.

Pour contrer le déséquilibre de l'information

1 — Le droit à l'expression et à l'accès aux médias pour des individus et des groupes

Ce droit à l'expression (pour les groupes populaires et syndicaux qui constituent une source première d'information) comprend le droit et la liberté de donner l'information, des déclarations et des interviews aux médias.

1.1 — Pour ce faire, nous exigeons des médias qu'ils affectent des journalistes en nombre suffisant pour couvrir les réalités de vie des milieux populaires et syndicaux, des groupes dominés et ce, dans toutes les régions du Québec.

1.2 — Nous réclamons, pour les organismes populaires et communautaires, des temps d'antennes, de l'espace gratuit dans les journaux et le support technique nécessaire au même titre que les partis officiels dans le cas de la presse électronique.

1.3 — Nous exigeons la reconnaissance du droit de réplique, particulièrement par ceux qui ont à subir les décisions des pouvoirs économique et politique.

1.4 — Nous réclamons du gouvernement du Québec une législation qui obligera les médias à respecter le droit à l'expression en conformité avec une société pluraliste.

1.5 — Nous réclamons une politique ayant comme objectif la diversification et la multiplication de médias ayant un caractère autre que commercial. Prioritairement, nous réclamons la reconnaissance

des médias communautaires par le gouvernement qui devra se traduire par un support matériel et financier, pour le développement, la consolidation et la mise sur pied de médias autonomes et régionaux.

2 — Le droit à une information complète, diversifiée et pluraliste

Cette revendication est essentiellement liée à celle pour le droit de communiquer. Un accès équitable aux médias pour les groupes non dominants, les milieux populaires et communautaires régionaux assurerait un meilleur équilibre dans l'information.

Le type de répartition des effectifs qui prévaut actuellement dans les entreprises de presse ne respecte aucunement le droit du public à l'information et l'importance des divers courants qui divisent la société. A La Presse, par exemple, 23 journalistes sont affectés au secteur politique provinciale et fédérale, 18 aux sports contre 10 aux affaires sociales (santé, bien-être, éducation, religion, affaires syndicales, etc.).

2.1 — Nous exigeons des médias publics et privés, par voie législative qu'ils rendent des comptes à la population particulièrement en rendant publique leur politique d'information et d'affectation des ressources, de même que leur bilan financier annuel.

2.2 — Nous exigeons des médias qu'ils établissent un équilibre entre les différents secteurs d'information: politique, social, culturel, communautaire, etc.

2.3 — Nous exigeons des réseaux (presse électronique) et groupes (presse écrite) qu'ils diffusent au niveau de l'information nationale de l'information venant des régions, présentant un intérêt pour l'ensemble de la population.

2.4 — Nous réclamons une diversification des sources d'information par l'augmentation du nombre de journalistes notamment en régions pour traiter l'information au lieu de dépendre uniquement des grandes agences de presse;

par l'utilisation dans le traitement de l'information internationale de matériels d'information provenant d'autres sources que des cinq grandes agences transnationales;

par l'accès aux sources d'information gouvernementale et des entreprises privées.

2.5 — Nous proposons la création dans chaque entreprise de presse de comités de surveillance formés majoritairement des représentants des usagers sur l'équilibre de l'information.

3 — Une législation pour freiner la commercialisation et le développement de l'appropriation privée des médias

3.1 — Nous réclamons par voie législative une plus grande autonomie (entre autres préserver l'autonomie des salles de rédaction) de chaque média propriété d'un même groupe;

3.2 — Nous demandons au gouvernement de confier à la Régie des services publics du Québec un rôle effectif de tamisage "avec pouvoir d'empêcher et d'autoriser toute transaction touchant la propriété des entreprises de presse";

3.3 — Nous réitérons notre opposition à la venue de la télévision payante et à une troisième chaîne commerciale;

3.4 — Nous exigeons la réduction de l'espace et du temps réservés à la publicité (presse écrite 50 à 60 pour 100 de l'espace). Par exemple:

Pour les médias électroniques, la publicité devrait être présentée sous forme de blocs, distincts de l'ensemble de la programmation;

Pour les médias écrits, réduire l'espace réservé à la publicité et séparer les cahiers publicitaires de l'information.

4 — L'établissement d'un programme d'éducation à l'utilisation des médias

4.1 — Nous exigeons que ce programme soit centré d'une part sur la compréhension critique des divers types de traitement de l'information, de même que sur le mode de production de l'information (les structures et le fonctionnement des médias);

4.2 — Nous exigeons que ce programme soit centré d'autre part sur l'élaboration d'une politique d'utilisation des médias qui soit en concordance avec les objectifs et les nécessités des divers milieux.

la page des lecteurs

Attention Mme la présidente, l'esprit qu'on veut avoir...

Carmel L. O'Rourke, présidente
Corporation des infirmières et
infirmiers auxiliaires du Québec

C'est avec incrédulité que je lis les comptes rendus du dîner de clôture de votre Corporation et je tiens à vous écrire en tant que femme et représentante d'un comité de condition féminine. Ma lettre n'a pas de rapport direct avec les actes délégués ni avec les problèmes que peuvent vivre dans quelques milieux des infirmières et des infirmiers auxiliaires et je ne voudrais surtout pas qu'elle envenime une querelle qui oppose encore des femmes.

Mais comment pouvez-vous dans une présentation comme celle-là (ce qui serait mauvais n'importe où d'ailleurs) amener et accepter tout ce langage antifemme et cette atmosphère de dominant et de dominées. Est-ce possible, que nous, les femmes, soyons encore si loin de nous-mêmes, que nous recherchions le plaisir d'être ridiculisées?

Je voudrais voir dans toutes ces allusions malsaines à Madame Payette, un simple vent de politesse, mais je sais qu'il n'en est pas ainsi. Le docteur Roy s'adressait à vous en tant que groupe majoritairement féminin et lui, était très conscient de cela.

Pauvres "petites filles" prêtes à bafouer une des rares femmes à avoir osé réussir dans un domaine "réservé" aux hommes et qui par

contre montrent tant d'amour à un homme qui visiblement les méprise.

Quand donc les femmes apprendront-elles à se respecter elles-mêmes et à exiger qu'on les considère comme des êtres à part entière, capables d'assumer leurs responsabilités?

Je ne peux trouver drôle cette allusion aux Yvette, parce que celle-ci est sexiste et discriminatoire. Oubliez donc vos opinions politiques pour réfléchir sérieusement à tout ce qui se cache sous le symbole important de ce prénom: Yvette — petite Yves — que les manuels scolaires décrivent comme étant essentiellement jolie, soumise et servante. Est-ce vraiment l'identification que vous voulez?

Peut-être faut-il être femme et féministe pour savoir que madame Payette n'a pas "fait de gaffe" à ce propos. Il s'est joué politiquement le même scénario que chaque femme vit individuellement et collectivement lorsqu'elle décide de vouloir, de choisir et d'exiger le partage. Les autres femmes ont alors tellement peur de ne plus être aimées, d'avoir à être autonomes, volontaires et même agressives qu'elles préfèrent se laisser récupérer dans les gentilles chansons et les ovations à ceux qui savent qui dirigent et qui protègent et elles décident de rejeter sous divers prétextes ces femmes qui osent être autre chose que ce que la société leur demande.

Vous savez comme moi combien

il est difficile dans le milieu hospitalier aussi d'être cette adulte saine, compétitive et plus objective et combien peu de médecins accep-

tent nos connaissances et notre expérience.

Je crois que les allusions du



docteur Augustin Roy à ce sujet sont très claires lorsqu'il dit qu'il vous faudra payer le prix de cette certaine indépendance que vous avez acquise et aussi qu'il vous faut "éviter un syndicalisme trop zélé". Il vous avertit ainsi qu'il vous faudra vous faire une place qu'on ne vous reconnaît pas d'emblée, mais vous demande de ne pas employer ce moyen collectif pour arriver à votre but et il termine, après vos paroles d'amour, par un "moi aussi, Yvette", qui peut facilement vouloir dire moi aussi, je t'aime, si tu es une Yvette, ma petite servante.

Je voudrais croire que vous n'aviez pas prévu cette "fin de congrès", que votre phrase d'introduction au docteur Roy qui "ne faisait pas le poids pour une fois" face à madame Payette, a fait bouillir de neige et que vous aussi, ayant été dépassée par les événements, n'avez pu contrôler la situation.

Si c'est ainsi, je verrais avec urgence la nécessité de vous expliquer et de réaffirmer l'autonomie des femmes de votre corporation, afin de ne pas perdre tout le bénéfice de l'étape que vous venez de traverser et peut-être aussi d'essayer de mettre un peu de solidarité chez les femmes qui sont si hésitantes à se soutenir et à cheminer ensemble.

Madeleine Lavoie, inf.
Pour: L'Equipe réalité féminine
Syndicat professionnel des
infirmières et infirmiers du Québec

Des griefs des handicapés

Après plus d'un an d'existence, après que l'office eut obtenu un budget de \$17 millions, plusieurs handicapés se demandent ce que l'office va leur apporter.

Au début, Mme Champigny Robillard, présidente de cet office annonçait publiquement, qu'elle ne voulait pas s'empêtrer dans des monceaux de "paperasses".

Après un an de fonctionnement, remplir un simple compte de dépense prend au moins une bonne heure à un non-initié. Que dire des formules de plan de service de treize pages et celles de 12 pages qui s'adressent aux organismes de promotion.

Pour souligner quelques points sur ces dernières, nous sommes pour la plupart, des personnes qui sont sorties de l'isolement avec le désir d'améliorer notre situation. Après avoir été "dompés" dans des ghettos tels que les institutions, après avoir été exclus du système d'éducation on nous transmet des formules dignes d'un comptable agréé, d'un sociologue, d'un travailleur social et d'un médecin.

Nous nous demandons sérieusement, si les fonctionnaires de l'office ne sont pas en train de se créer de beaux emplois sur le dos des handicapés québécois en majorité illettrés.

Le 15 mai dernier, l'office rencontrait les handicapés de l'Estrie, presque tous l'apprenant par hasard. L'endroit choisi, n'était même pas accessible aux personnes en fauteuil roulant; ascenseur grand comme une boîte téléphonique, marches à l'entrée. De plus, le seul stationnement réservé aux personnes en fauteuil roulant, était occupé par l'auto de la sûreté municipale de Sherbrooke. Ceux-là même qui devraient voir à ce que ces endroits restent libres aux autos possédant le sigle universel d'accessibilité.

A cette rencontre, Mme la présidente, nous apprenait que l'office venait de sortir son premier bulletin d'information et les formules de plan de service. Il faut dire ici, que le plan de service est l'outil que l'office s'est donné pour rejoindre et connaître les personnes handicapées. Le lendemain, j'appelle pour que l'on m'envoie ces "paperasses" en quantité suffisante, pour informer les handicapés de ma région et que chacun puisse recevoir son plan de service. On me refuse sous prétexte qu'on épuiserait les stocks trop rapidement si on acquiescait à de telles demandes.

Comment voulez-vous que l'on s'en sorte si on ne sait même pas ce qui se passe et que nous ne pouvons même pas nous procurer les outils de base!

En dernier lieu, nous sommes plusieurs ici à se demander, si le fait d'installer l'office à Drummondville n'a pas pour effet de dégrader les bureaux des ministres, parce que c'est gênant du monde en fauteuil roulant lorsque l'on reçoit de la grande visite.

Maurice Richard
Président
Club les Souppes
de la Bonne Humeur Inc.

Le référendum passé, il faut s'attaquer au système bancaire

Des opinions dans la page des lecteurs du journal LE SOLEIL, en voulez-vous, en voilà OUI, OUI, OUI! NON, NON, NON! "Moi", je suis pour le OUI, parce que... "Moi", je suis pour le NON, à cause de... A l'occasion du référendum, il y en a

eu pour tous les goûts, et sur tous les tons: de la douceur à l'agressivité.

Après avoir lu tout ça, on serait porté à prendre en pitié nos concitoyens qui n'ont pas l'air de se rendre compte qu'il n'était pas

suffisant pour eux d'être déjà divisés en rouges et en bleus, les voilà aujourd'hui divisés en NON et en OUI!

Pourtant, ils veulent tous la même chose: le bien-être ou le mieux-être pour eux-mêmes et pour

leurs concitoyens. Et s'ils ne le possèdent pas ou pas encore suffisamment, se sont-ils seulement demandé si ce bien-être ou mieux-être ne pourrait pas s'obtenir autrement qu'en toujours se divisant en clans opposés?

Peut-être connaissent-ils mal ou ignorent-ils complètement ce qui est la cause perpétuelle de leur division et de leurs querelles stériles. Dans le cas actuel du référendum, il s'agit en fin de compte pour les partisans du OUI d'avoir un Québec souverain. Mais personne n'a l'air de savoir, du moins personne ne l'a encore mentionné, comment imaginer la souveraineté d'un Etat si cet Etat ne possède pas le contrôle de sa monnaie, de son crédit, de ses richesses ou de celles qu'il pourrait produire.

Les tenants du NON ne mentionnent pas davantage ce détail d'importance capitale dans l'enjeu soumis à la décision des Québécois. Il est vrai que la question de 20 millions ne demandait pas autre chose que l'autorisation de négocier la souveraineté-association; mais les cabaleurs pour le NON auraient pu laisser entrevoir une solution valable en même temps qu'ils supprimaient les citoyens de refuser de signer le chèque en blanc sollicité par le PQ.

Si tous ces braves gens, cabaleurs et cabalés opposés, voulaient s'arrêter et observer, ils pourraient ensemble cerner le bobo et se fixer

comme objectif commun de le guérir. Mais il n'en est rien. Ils ignorent la cause de leur division; ils ne soupçonnent même pas qu'ils se sont agités et continuent de s'agiter inutilement. Ils font même les surprises en constatant qu'aujourd'hui, au lendemain de la date fatidique du 20 mai, il n'y a rien de changé. Tous, piteux OUI ou glorieux NON, se retrouvent "gros Jean comme devant".

Le temps n'est-il pas arrivé de jeter un coup d'oeil sur le système bancaire? On découvrirait que le bobo se trouve exactement dans cette institution stupidement tolérée par tous, politiciens et citoyens. On n'a pas besoin d'être érudite pour le comprendre. Il suffit d'avoir des connaissances saines (non pas partiales) en économie et en politique. N'y aura-t-il personne chez nous pour se soucier de les acquérir et de les vulgariser?

Germain Bertrand
Les Saules, Québec.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Bonne chance à Claire Thibault

Claire Thibault, peintre québécois encore trop peu connu, présentait ses œuvres à la Maison des Vins les 5, 6 et 7 juin dernier. Ses élèves, au nombre d'une soixantaine, pouvaient, par la même occasion, profiter de son hospitalité.

"Révélation Clarité", thème de l'exposition, fut pour plusieurs amateurs d'art une vraie "révélation", dans le sens de la lumière et des couleurs que Claire Thibault manipule avec une très grande aisance.

Elle nous révèle à travers ses œuvres une sensibilité qui l'amène à "faire chanter sa palette". De fait, elle fait vibrer ses couleurs de concert avec ses propres émotions. Son dynamisme contagieux donne à

ses élèves le goût de produire des œuvres au coup de pinceau exigeant, mais combien satisfaisant!

Nous aimerions rendre hommage à cette grande dame de la peinture. Après ses études au Québec, elle poursuivit en Italie des études à plein temps à l'Academia Lo Sprone et au Centre Lorenzo de Medici, couronnées par une exposition solo à Florence, patrie des Arts. Selon nous, Claire Thibault devrait connaître des expériences aussi enrichissantes au Québec, sa patrie.

On peut la retrouver à la Maison des "Petites" Franciscaines, communauté dont elle fait partie depuis les années '40 et qui a permis

l'éclosion de son talent. La Maison est située sur la Grande-Allée à Québec, tout près des plaines. Claire Thibault a eu la bonne idée de prolonger l'exposition de la Maison des Vins en utilisant les ressources des Franciscaines Missionnaires de Marie jusqu'au 13 juin inclusivement.

Bravo pour cette initiative visant à promouvoir le développement des arts chez nous!

Bonne chance à Claire Thibault dans son cheminement artistique au Québec.

Edith Blais
Diane Fiset
Loretteville.

**Le solde semi-annuel
bat maintenant
son plein!**
**Economisez
jusqu'à**

50%

Chaussures
Bata
LE MAGASIN DE CHAUSSURES POUR LA FAMILLE CANADIENNE.

VALEUR Plus
CUISSÉS DE POULET
surgelées
boîte environ 5 livres
79¢
lb
METRO
VOYEZ NOS SPÉCIAUX EN PAGES E-12 + E-13

Profitez de votre
été, embauchez un
étudiant!

Communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada
ou avec votre Centre d'Emploi du Canada pour étudiants

694-4848

Canada Employ et
Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and
Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

CORRECTIONS

Il s'est glissé quelques erreurs dans notre encart publicitaire de 16 pages, inséré dans ce journal, le mercredi 18 juin.

Page 3 —
JAMBON CUIT
en tranches, Bittners
Paq. de 125 gr **PRIX SPECIAL .98**

Page 9 —
CIGARETTES
Format king, bout filtre, Rothmann's
Cartouche de 200 **EN VEDETTE 8.69**

Dominion

Vente Garage

On prépare la plus grosse
VENTE GARAGE
jamais vue!
C'est à ne pas manquer!

Une récréologue pour animer la vie en prison à Orsainville

par Andrée ROY

"Il ne faut pas s'arrêter à regarder les murs quand tu travailles avec des humains."

Pour Louise Beauséjour-Rochette, les murs d'une prison valent bien ceux d'une usine de textile ou d'un bureau où le travail abrute son monde de 9 à 5. Elle a 28 ans, vient de mettre au monde son premier enfant. Elle cherchait à obtenir un travail de service social au centre de détention de Québec (la "prison d'Orsainville"), et se retrouve finalement récréologue à cet endroit depuis deux ans.

Son travail consiste à animer la vie quotidienne des prisonniers: les aider à trouver et pratiquer des hobbies, structurer leurs loisirs qui comprennent du bricolage, mais aussi des mini-conférences et des spectacles.

Samedi, il y avait effectivement un spectacle à la prison d'Orsainville. Les 72 membres de la troupe Rythmo-Son offraient, bénévolement, deux représentations de leur spectacle de chanson, de danse et de chorégraphie aux prisonniers. Ils ont été ovationnés à tout rompre en après-midi, par 50 prévenus (prisonniers en attente de leur procès) qui manifestaient leur appréciation plus bruyamment que s'ils avaient été 200. En soirée, 120 détenus confirmaient, par des applaudissements nourris, le succès de cette très vivante démonstration.

Il n'en tient qu'à eux

Selon Louise, il se présente souvent des occasions de spectacles offerts bénévolement aux prisonniers. Les Rythmo-Son, par exemple, existent depuis 13 ans. Mais la troupe, originaire de l'Ancienne-Lorette, n'a entrepris que cette année de "vendre" son spectacle. D'où une vaste tournée de promotion qui comprend plusieurs démonstrations gratuites.

Spectacle bénévole dont les acteurs n'ont pas fini d'impressionner Louise et plusieurs gardiens qui ont aidé techniciens et musiciens à s'installer, dans le gymnase du centre de détention. Ils sont venus jeudi et vendredi soirs, et ont travaillé jusqu'à 1h du matin pour installer leur équipement, s'émervillaient la jeune récréologue, en mentionnant que pareil travail de bénévolat n'était pas toujours apprécié comme il se devrait.

Ainsi, parce qu'ils avaient grossièrement chahuté le dernier spectacle à leur être présenté, les détenus du secteur G-2 n'ont pas été invités à la démonstration des Rythmo-Son. On retrouve à G-2 des gens qui doivent purger des sentences variant de un jour de prison à deux ans, tout comme à G-1. Mais les gars de G-1 ont droit de sortie et nécessitent moins d'encadrement que ceux de G-2 qui, explique Louise Rochette, "ne sont pas prêts à être réinsérés dans la communauté".

Détenus et prévenus peuvent obtenir

nombre de spectacles du genre, ou bénéficier de conférences, en autant qu'ils s'engagent dans la préparation de tels événements. "Plus ils vont s'impliquer, plus ils vont en avoir", affirme Louise, en précisant: "Ça dépend beaucoup d'eux autres s'il y a des hauts et des bas dans la prison."

Plus tard au cours de l'entrevue, elle admettra que certaines institutions sont pires que d'autres, en ce qui concerne le climat des relations entre prisonniers et gardiens. A Orsainville, l'atmosphère est bonne, selon elle; le climat est "plus humain" qu'ailleurs. Et de citer une institution de la métropole dont elle a trouvé le climat déprimant, et où elle n'aimerait pas travailler.

Compréhension des autorités

Louise répète souvent qu'elle aime son travail de récréologue au centre de détention, ajoutant que la tâche lui est facilitée par la compréhension des autorités de l'institution. C'est d'ailleurs sur leur demande qu'elle a été engagée, dit-elle.

A part une autre personne qui occupe un poste semblable à la prison Tangway, Louise est la seule permanente ("qui ne fait que ça", souligne-t-elle) en loisirs, au niveau provincial, travaillant dans un centre de détention. Malgré quelques réticences ressenties chez les individus les plus conservateurs du milieu, la récréologue est très bien perçue par les

gardiens qui, à part les prisonniers, sont les gens qu'elle côtoie le plus souvent au cours de sa journée de travail.

"On les oublie souvent", soupirera-t-elle, sortant de la cafétéria où nous avons fait un brin de causette avec quelques gardiens "en pause-café". "Quand ça va bien dans une prison, on leur en accorde rarement le crédit; mais ils servent naturellement de boucs émissaires quand ça va mal..."

A Orsainville, les gardiens ne cherchent pas "à caler les prisonniers", affirme Louise. "Au contraire, pour le spectacle de ce soir, Claude Légaré, responsable du gymnase, a fait un gros effort pour accommoder la troupe le plus qu'il pouvait, leur fournir tout ce dont ils avaient besoin." Vrai aussi que durant le spectacle, les surveillants ne se font pas plus sévères que nécessaire pour les permissions d'aller au p'tit coin, ou envers le petit drôle qui quitte sa place dans les gradins pour récupérer, en rigolant, un ballon qui flotte à quelques mètres du podium.

Le travail de récréologue, ça a du bon, confirme l'assistant-chef Maurice Bernard, responsable des opérations en soirée, samedi. "Mais n'oubliez pas le personnel!" me lance-t-il, pour préciser, devant mon incompréhension du message, "on se sent un peu comme des orphelins, nous les gardiens..."



Le Soleil, Jacques Deschênes

Louise Beauséjour-Rochette, récréologue au centre de détention d'Orsainville, avec un détenu.

Hold-up à une caisse pop de Charlesbourg

Un vol à main armée a été commis hier, vers 14h30, à la Caisse populaire Saint-Jérôme-de-l'Auvergne, sur la 64e Rue est, à Charlesbourg, par deux individus âgés de 18 ans environ.

Sous la menace d'un fusil de calibre .12 à canon coupé, les malfaiteurs ont fait main basse sur le contenu de tiroirs-caisses, environ \$1.700. Puis ils ont pris la fuite vers le terrain de stationnement de la maison funéraire Lépine-Cloutier, où les attendait une voiture qui se dirigea ensuite vers le nord.

Grande Vente
fin de saison

50%

sur toute la marchandise
en magasin
Toute vente finale

Boutique
LORRAINE

(A l'intérieur de la tabagie Tremblay)
1235, boul. Masson
Québec
Tél. 872-4378



BOUTIQUE
LA COUCHETTE inc.

VENTE
DE RELOCALISATION

15%

ET PLUS SUR
TOUTE LA
MARCHANDISE
EN MAGASIN



FOURRURE, MATELAS, DUVET, DOUILLETES,
COUVRE-LITS, DRAPS, CADRES:
REPRODUCTIONS ET SERIGRAPHIES.

ENFANTS: BASSETTES, NEURLES LEPINE, DRAPS, COUVRE-LITS, LAMPES, JOUETS.

PLACE STE-FOY, 2452, boul. Laurier, Ste-Foy
653-1140



Jamais
vue à
Québec...

Les 19, 20 et 21 juin '80

VENTE
AU CAMION
A LA CAISSE ET 1/2 CAISSE



PAMPERS
NOUVEAU-NE
6 à 11 lb

1 caisse
\$28⁸⁸
1/2 caisse

\$14⁸⁸



PAMPERS
DE JOUR
11 à 16 lb

1 caisse
\$32⁸⁸
1/2 caisse

\$16⁸⁸



PAMPERS
DE JOUR
24
SUPER-ABSORBANTES
16 à 23 lb

1 caisse
\$32⁸⁸
1/2 caisse

\$16⁸⁸



PAMPERS
DE NUIT
11 à 23 lb

1 caisse
\$27²⁸
1/2 caisse

\$13⁸⁸



PAMPERS
PREMIER PAS
Plus de 23 lb

1 caisse
\$40⁸⁸
1/2 caisse

\$20⁸⁸

LIMITE 3 CAISSES PAR CLIENT — Spéciaux en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise.

PLACE
FLEUR
DE LYS
529-0611

1455
CHEMIN
STE-FOY
681-0224

2175
BOUL.
STE-ANNE
661-2471

PLACE DES
QUATRE-
BOURGEOIS
653-1333

CARREFOUR
LES
SAULES
872-5361



PHARM - ESCOMPTES
JEAN COUTU

VENTE de JUIN

**COMPLETS et
VESTONS SPORT**
20% à 50%
de réduction

**VESTONS et CHEMISIERS
EN ULTRA-SUEDE**
20%
de réduction



Mail St-Roch, Place Fleur de Lys,
Place Laurier, Carrefour Rimouski

notre
vente
semi-annuelle
début
demain

25%

de réduction sur presque
toutes les collections de
chaussures et sacs à main
printemps-été,
pour hommes et femmes



Place Laurier, Place Ste-Foy
Mail St-Roch
Place Fleur de Lys, nouvelle annexe

A 10

faits divers et justice

Québec, Le Soleil, mercredi 18 juin 1980

Carrière cité à son procès

MONTREAL (PC) — Au terme d'une enquête préliminaire qui a duré près d'une semaine, l'homme d'affaires montréalais Marc Carrière vient d'être cité à procès, sous six chefs d'accusation de fraude et de vol, totalisant des montants de \$854,534.

Le juge Benjamin Schecter, de la cour des sessions, de consentement d'autre part avec le procureur du préve-

nu, Me Michel Proulx, a décidé de retenir six des huit accusations qui avaient été tout d'abord portées.

Ainsi, Marc Carrière devra répondre de fraude aux dépens des Clercs Saint-Viateur, pour un montant de \$518,000, entre les 1er juin et 1er septembre 1977. Dans ce cas, le tribunal a dit qu'il y avait matière suffisante pour le citer à procès.

accusation d'usage de faux, relative à René-T. Leclerc, parce que l'utilisation d'un rapport avait été la décision

pure et simple des comptes de l'accusé et que celui-ci n'avait rien caché dans les circonstances.

Les progrès sont lents à Val-d'Or

VAL-D'OR (PC) — Les travailleurs progressent au rythme de 15 mètres par jour vers le fond de la mine Belmoral, mais un porte-parole de la Sécurité du Québec a déclaré, hier, qu'ils n'avaient pas encore réussi à retrouver les huit mineurs pris au piège

dans une galerie depuis 29 jours. D'ici huit jours, nous pourrions — je dis bien: pourrions — trouver quelqu'un", a affirmé l'agent Claude Doire. Les secouristes ont abandonné tout espoir de retrouver des survivants.

Résidence cambriolée à Ste-Foy

Les occupants d'une maison unifamiliale sur le chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy, ont constaté la disparition d'articles pour une valeur de \$25,000 environ, lundi soir.

Le logement avait été visité dans l'après-midi, entre 13h et 18h, par des voleurs qui avaient enfoncé une porte.

Les malfaiteurs se sont emparés de bijoux surtout, d'une caméra et de l'équipement photographique.

D'autre part, Me Proulx a accepté de sauter le stade de l'enquête préliminaire, question de hâter la procédure, au sujet d'un vol de \$145,644, commis contre Sogena Inc., entre le 1er mars 1978 et le 1er juin 1979, et d'une fraude d'un montant égal et durant la même période.

Il en est de même pour une fraude de \$190,890, reprochée à l'ancien patron de Dupuis Frères contre René-T. Leclerc Inc. et d'un vol de \$115,890.

Par ailleurs, le prévenu a été acquitté d'avoir frustré Power Corporation d'une somme de \$512,500, parce que le procureur de la Couronne, Me François Doyon, a déclaré qu'il n'avait pas de preuve à offrir dans ce dossier.

Enfin, le juge Schecter a acquitté M. Carrière d'une

Un pêcheur se noie dans Montmagny-L'Islet

Une partie de pêche a tourné au tragique, dimanche, alors qu'un homme s'est noyé au lac des Roches, près du village Saint-Marcel, dans la circonscription de Montmagny-L'Islet.

parti seul à la pêche sur le lac situé dans le rang Arago ouest. Vers 13h30, le propriétaire du lac a retrouvé l'embarcation légère du jeune homme, renversée à une vingtaine de pieds de la rive.

La victime, M. Jean-Marie Dancause, âgé de 21 ans et domicilié à Saint-Marcel, est

Le cadavre du pêcheur a été retrouvé le lendemain, soit lundi, vers 10h, par le frère de la victime.

VU SON GRAND SUCCES

**NOTRE VENTE
DE L'ANNEE SE POURSUIT!**

**TOUT -TOUT *
EST
REDUIT!**

réductions jusqu'à

60%



**chez
BEATRICE**

* TOUT EST REDUIT SAUF LES UNIFORMES SCOLAIRES

Place Laurier, Ste-Foy
651-5938
et
Centre d'achats régional
Jadis - 623-2351



Magasin à rayons pour enfants: de la naissance à 18 ans



par Marcel COLLARD

justice

Serge Robin est acquitté du meurtre d'un détenu, en 1979, à l'Institut Archambault

Le Québécois Serge Robin, 22 ans, a été acquitté du meurtre d'un détenu, le 7 août 1979, à l'Institut Archambault, à l'issue d'un procès d'une semaine, par un jury formé de trois femmes et neuf hommes, au palais de justice de Saint-Jérôme. Représenté par Me Jean-Guy Gilbert, Robin n'avait opposé aucune défense contre la preuve du ministère public. Me Gilbert avait soulevé devant le jury l'intérêt qu'auraient deux autres détenus appelés à témoigner contre Robin et il avait réclamé

semaine dernière, il avait tenté vainement de s'enfuir en compagnie de deux autres détenus lors de son transport entre la prison de Sainte-Anne-des-Plaines et Saint-Jérôme, sur l'autoroute des Laurentides. Pour éviter que les jurés aient vent de la tentative, Me Gilbert a obtenu du juge Gerald Ryan que le jury soit tenu en réclusion jusqu'à la fin du procès.

Procès pour fraudes

Me Gilles Lefebvre, avocat et agent d'immeubles, du 1401 rue Godefroy, à Sillery, devra subir un procès en cour supérieure sous 11 chefs d'accusation relativement à des fraudes se chiffrant par \$474,000 et son présumé complice, M. Claude Gagnon, du 3460 rue Peel, à Montréal, pour six fraudes évaluées à \$320,000.

Le juge Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, a décidé que le ministère public, représenté par Me Jacques Gauvin, avait soumis une preuve suffisante pour justifier l'instruction d'un procès en cour supérieure. Le 4 août, les deux hommes d'affaires devront se présenter devant la cour supérieure où sera fixée la date du procès devant jury; ils auront également le choix d'être jugés par un juge sans jury.

Les accusations avaient été portées consécutivement à une proposition de faillite, signifiée en janvier 1978 et les recherches des enquêteurs Roy Ouellet et Claude Beaulieu du service des enquêtes sur les faillites et les fraudes du ministère de la Justice.

Les accusations

Les deux hommes sont accusés de complicité dans six fraudes, d'une somme de

\$3,000 au préjudice d'un rentier de Sainte-Foy, en octobre 1976; de \$50,000 de M.M. Olaff et Normand Claveau, le 8 septembre 1976 à Québec et à Ville de la Baie; de \$147,000 de M. Vianney Beaupré, entre le 11 juin et le 19 août 1976, à Québec et à Saint-Raymond; \$30,000, le 28 avril 1976 de Mme Lise Desruisseaux-Raymond, et

\$75,000 de M. Jean-Pierre Cadorette, le 13 août 1976, à Québec.

En outre, Me Lefebvre doit répondre de cinq fraudes additionnelles de \$30,000 aux dépens de M. Pierre Lussier, commerçant, entre le 3 octobre et le 3 novembre 1977, à Québec; de \$20,000 aux dépens de l'optométriste Gilles

Séguin, le 24 février 1977, à Québec; de \$13,000 de M. Roger Beaudoin, marchand, entre février 1975 et décembre 1977, à Québec et à Laurierville; de \$66,000, de M. Gilles Perron, commerçant, le 13 février 1975, à Québec et Gatineau et \$25,000 de M. Gilles Perron, le 27 novembre 1973, à Québec et à Hull.

Association des criminalistes

Les avocats de l'Association des criminalistes en défense, de Québec, tiendront leurs élections, demain, dans un restaurant de la rue Saint-Louis.

Ils devront désigner un

président, un vice-président et un secrétaire-trésorier.

La principale mission de l'association consistera au cours des prochaines semaines à supporter les négociations avec le ministère de la Justice pour la révision des taux payés pour les mandats de l'aide juridique. Un mouvement de grève a été entrepris au début du mois de juin

pour atteindre la région de Québec, le 30 juin. Depuis 1974, les taux sont demeurés au même niveau, sans aucune indexation. Les avocats de la défense, en matière criminelle, réclament un rajustement de 32 pour 100, offrant de participer ensuite à la refonte globale du programme, selon les intentions du ministère de la Justice.



Serge ROBIN.

l'acquiescement, verdict auquel en sont venus les jurés après deux heures de délibérations.

Robin fut condamné à la prison, au début de 1977, pour le meurtre d'une jeune fille de 17 ans, dont le corps avait été retrouvé dans un état pitoyable sur les plaines d'Abraham, le 20 juin 1976. Après son arrestation, Robin avait été l'un des principaux acteurs d'une mutinerie au centre de détention de Québec.

En cours de procès, la

Tapis Métropolitain

Vente de Tapis

3 pour 1

Nous sommes fiers de présenter à nouveau notre exclusive vente de tapis 3 pour 1; au fil des années des milliers et des milliers de Canadiens ont été enchantés des super épargnes offertes durant cette fabuleuse vente de tapis et nous sommes heureux de la présenter à nouveau juste pour vous. Achetez avec confiance, nous le garantissons par écrit.

JEUNES GENS! JEUNES FILLES! ADULTES!

COURS DU JOUR OU DU SOIR

Cours commercial régulier
SECONDAIRE III - IV - V

Certificat du ministère de l'Éducation

Inscrivez-vous immédiatement pour septembre prochain

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU INC.
476, de la Canadière, Tél.: 524-3215

ESSAI DE 15 JOURS GRATUITS — PRET SANS INTERET

Découvrez l'attrait historique des Îles de Shoals à bord du Viking Sun ou Viking Queen

Quel que soit le jour de la semaine, offrez-vous une rafraîchissante croisière de 2 1/2 heures vers les îles que le capitaine John Smith inscrivait sur ses cartes en 1614. Ces îles mêmes où le pirate Barbe-Noire abandonna sa femme pour défendre son trésor.

Ces bateaux, qui disposent de tout le confort nécessaire aux croisières de jour, offrent également:

- * Les croisières gastronomiques: Sept soirs par semaine. Nourriture exquise et musique interprétée par les artistes du pays. (3 heures).
- * Les croisières matinales: Départ pour les îles à 7h30 les lundi, mercredi et vendredi. Venez prendre votre premier café avec nous à l'heure du port d'arrivée. (1 1/2 heures).
- * Les croisières d'observation des baleines: Venez voir évoluer ces grands mammifères qui viennent baigner dans nos eaux. Commentaires d'experts, diapositives et exposition. Samedis et dimanches durant la saison (8 1/2 heures).
- * Les croisières de l'Est Indien: Une aventure inoubliable sur les côtes du Maine. Quatre jours et trois escales de nuit.

Pour plus de renseignements, appelez: (803) 431-4620
Pour réservations, appelez: (803) 431-5500

LES CROISIÈRES VIKING
Une incursion dans le passé de la Nouvelle-Écosse

Veuillez me faire parvenir votre brochure-couleur 1980 et des renseignements sur:

- ☐ Les croisières de l'Est Indien
- ☐ Les excursions de groupes
- ☐ Les croisières d'observation des baleines
- ☐ Les croisières de jour

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____
P.O. Box 311, Portsmouth, New Hampshire 03801

EXTRA SPÉCIAL Plus de 54,000 pi. ca. en magasins de styles discontinués à écouler. * L'assortiment peut varier d'un magasin à l'autre. Rég. jusqu'à \$12.99 v.c. Installée avec sous-tapis. 3/1	PELUCHE L'allure décorateur pour votre foyer. 100% nylon, tons multicolores. Nouvel endos très résistant. Rég. \$11.99 v.c. Installée 3/1
SCULPTÉ Luxe moquette qui embellira votre maison. Velours bouclé, 100% nylon à relief. Quantité limitée. Rég. \$12.99 v.c. Installée 3/1	BOUCLÉ / COUPÉ De construction robuste en nylon de Dupont, se prêtant facilement à tout décor. Traité au scotch-guard. Rég. \$18.49 installée avec sous-tapis. 3/1
TWIST Poils torsadés de nylon Dupont, pour une meilleure performance. Vous rechercherez un tapis robuste pour des endroits achalandés, cette moquette répondra à vos besoins. Rég. \$17.99 v.c. Installée 3/1	SAXONY Moquette à l'apparence riche et luxueuse de la laine. Trevira, 100% polyester, durable et facile d'entretien. Traité au scotch-guard. Rég. \$19.49 v.c. Installée avec sous-tapis 3/1
SAXONY / BOUCLÉ Idéal pour la décoration intérieure moderne. Grand choix de couleurs ton sur ton. Nylon très soyeux de Dupont. Traité au Teflon. Rég. \$20.49 v.c. Installée avec sous-tapis 3/1	SAXONY / PELUCHE Offrez-vous de l'élégance à un prix très modeste. Nylon de Dupont très soyeux, traité au Teflon. Nouvelles colorations vivantes ton sur ton. Rég. \$23.49 v.c. Installée avec sous-tapis 3/1

1 TAPIS
Vous obtenez le tapis de qualité de marque réputée

2 SOUS-TAPIS
Vous obtenez le sous-tapis

3 INSTALLATION
Nos poseurs professionnels installeront votre tapis pour vous.

*MIN. 15 V.C.; SURFACES PLANCHER SEULEMENT... MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE SEULEMENT.

LES 3 POUR 1 SEUL BAS PRIX

TAPIS MÉTROPOLITAIN
GARANTIE du "MEILLEUR ACHAT"

Vous obtenez avec votre achat un Certificat de Garantie supportant notre

- * GARANTIE de MARCHANDISE de PREMIÈRE QUALITÉ
- * GARANTIE de 100 JOURS DU PLUS BAS PRIX
- * GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

TAPIS Métropolitain

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

Québec

215, boul. Hamel
(Face à l'hôpital Christ-Roi)
681-3514

CHARGEX
VISA
MasterCard

AUCUN COMPTANT
1er paiement à 45 jours
sur plan de paiement différé

GARANTIE DU PLUS BAS PRIX PENDANT 100 JOURS par écrit

CHOIX DE 10,000 ROULEAUX, 10,000 COULEURS

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT 681-3514

TAPIS GARANTIS 10 ANS ENDOS DE JUTE 5 ANS ENDOS CAOUTCHOUC

INSTALLATION GARANTIE À VIE par écrit

Manèges gratuits à Expo-Québec

Suite à une entente qui vient d'être signée entre la Commission de l'exposition d'une part et Beauce-Carnaval et Amusements Spectaculaires d'autre part, tous les manèges seront offerts gratuitement, durant la prochaine exposition de Québec, tous les jours, de 11h à 24h.

C'est ce que le directeur administratif d'Expo-Québec, M. Paul-Emile Maheux, a annoncé, ce midi, lors d'une conférence de presse qui se tenait au restaurant-bar "Chez Gus" au Pavillon de la jeunesse du parc de l'Exposition.

L'idée originale vient de l'ad-joint de M. Maheux, M. Marcel Rochette, qui l'a fait germer depuis des mois. M. Rochette est persuadé faire ainsi autant de recettes que l'an dernier tout en s'évitant beaucoup de soucis.

Pour compenser la perte des revenus que l'on faisait en vendant des billets pour les manèges, la Commission de l'exposition a décidé d'augmenter ses prix à l'entrée. C'est ainsi que les billets pour adultes passeront de \$2.50 à \$3; que le billet pour un adolescent (7 à 16 ans) doublera pour passer de \$1.25 à \$2.50 et que les enfants de moins de six ans qui étaient jusqu'à l'an dernier admis gratuitement devront déboursier \$1 au tourniquet. Pour les gens de l'âge d'or la gratuité demeure.

A ces prix cependant, "tout est compris dans le prix" comme dirait André Arthur. Non seulement les manèges mais les cinémas et le salon de Black Jack deviennent également gratuits. Notons cependant que le Colisée étant en rénovation, il n'y aura pas de spectacle de Holiday on Ice cette année.

La vie au régiment de Maisonneuve en 44-45



Un prêtre de Québec, ancien aumônier militaire, l'abbé Gérard Marchand a eu une carrière féconde à la fois comme pasteur et comme "padre" dans les forces des armées canadiennes. Curé fondateur de la paroisse Saint-Albert-le-Grand à laquelle il resta attaché pendant 27 ans, il fut tour à tour aumônier des Voltigeurs de Québec puis du régiment de Maisonneuve. C'est l'histoire de ce dernier régiment, qui fête cette année son centenaire, qu'il raconte dans un livre posthume qui vient de paraître à Montréal aux éditions Les Presses libres. L'abbé Marchand est mort il y a quelques mois, sept jours après avoir remis ce manuscrit auquel il avait consacré sept ans de sa vie. "Le régiment de Maisonneuve vers la victoire 1944-45" est le récit simple et véridique de la vie de ces militaires au jour le jour durant la phase la plus cruciale du dernier conflit mondial. L'ancien "padre" l'avait dédié à la mémoire des soldats morts durant la guerre et aux survivants et à ces victimes qui portent dans leurs corps "la trace d'une blessure irréparable".



pierre champagne

de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434

Les noces de diamant du forgeron de l'île



Emile Asselin, 84 ans, connu comme le plus vieux forgeron de l'île d'Orléans et de la province de Québec sinon d'Amérique du Nord, célébrera, en fin de semaine, avec son épouse Délima Tremblay, 81 ans, son 60e anniversaire de mariage.

M. Asselin avait épousé Mlle Tremblay à Saint-Joachim en 1920. Depuis lors, le couple fut à l'origine de 13 enfants dont 12 sont toujours vivants, de 26 petits-enfants et de sept arrière-petits-enfants. Les noces de diamant seront célébrées en l'église de Saint-François de l'île d'Orléans, samedi à 16h. Tout le monde est invité.

M. Asselin est devenu un personnage légendaire dans la région. En plus d'être le héros de plusieurs reportages parus dans tous les quotidiens de la province, le plus vieux forgeron (du monde?) fut aussi la principale vedette d'une douzaine de films tournés par le ministère des Affaires culturelles du Québec et qui ont été diffusés au petit écran.

Cette photographie de M. Asselin fut prise par un photographe du SOLEIL en 1975.

Québec à l'honneur

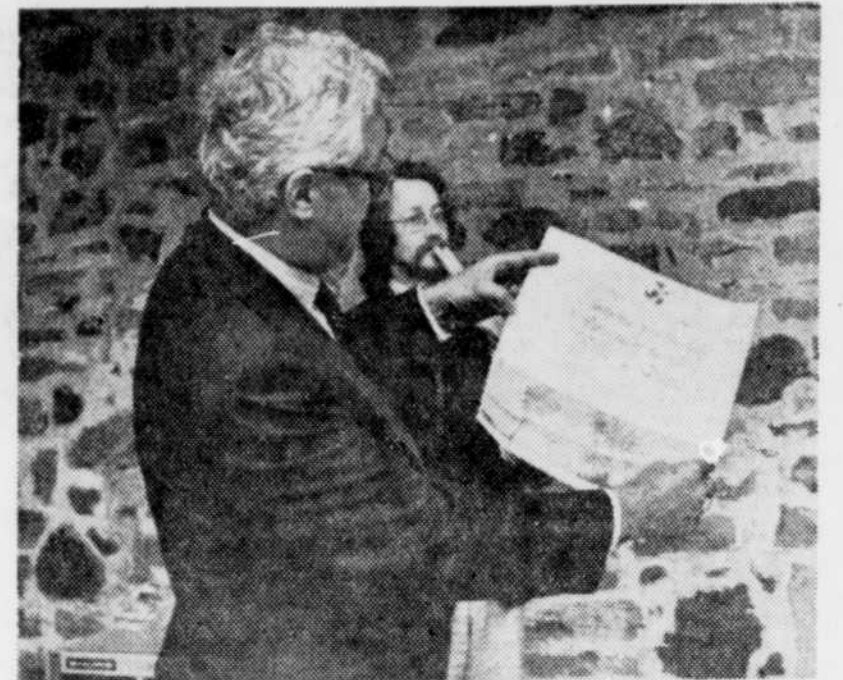
Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec a remis, cette semaine, au maire Jean Pelletier, le certificat que la cité de Champlain a mérité lors du jugement des réalisations à l'ouverture des Florales internationales de Montréal dans l'île Notre-Dame. Il s'agit du troisième prix d'honneur, catégorie présentation nationale.

La firme d'architecte paysagiste Fernet et Bergevin, à qui la conception de l'emplacement a été confiée, a créé, pour que la ville mérite ce troisième prix, un aménagement représentant la double réalité historique et géographique de la ville de Québec. Une maquette du ba-

teau de Champlain, le Don de Dieu, navigue sur le fleuve Saint-Laurent qui, de même que la rivière Saint-Charles, est symbolisée par une mer de fleurs. La falaise de Québec est représentée par une rocaille et rappelle le cap Diamant.

L'aménagement physique de l'emplacement a été réalisé par la maison Service d'arbres Guimont de Québec.

Le maire a accepté, au nom de la ville, le diplôme, la sculpture et le chèque accompagnant cet honneur, tout en remerciant les artisans du projet les "fleurs" qu'ils méritaient à coup sûr.



Mon carnet mondain

Pétanque

A partir d'aujourd'hui... (air connu), tous les gens de l'âge d'or de Saint-François-d'Assise sont invités à se divertir en jouant à la pétanque tous les soirs, de 18h à 21h, au parc Cartier-Brébeuf. Cette activité débute le 18 juin et l'entrée est libre. Pour en savoir davantage, il faut joindre René Beaulé à 694-6015.

Dédoulement de numéros

Comme il existe un dédoublement de numéros civiques sur la

rue Saint-Jean-Baptiste, à l'Ancienne-Lorette, les propriétaires de cette artère sont invités à une réunion d'information jeudi le 19 juin à compter de 20h, à l'hôtel de ville de l'Ancienne-Lorette. Il sera notamment question de changer les numéros civiques sur toute la longueur de la rue ou tout simplement de changer le nom de la rue.

Rivière Saint-Charles

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec a décidé d'ouvrir la rivière Saint-Charles au public à partir de demain. Une

treintaine de chaloupes et une douzaine de pédalos peuvent être loués le long de la rivière. Par ailleurs, les personnes possédant leur propre embarcation peuvent utiliser sans aucun frais la rivière pour pratiquer le canotage en autant qu'elles se soumettent à la réglementation établie.

Le grand patron du Château

Le vice-président pour la région de l'est de CP Hôtel M. Peter Price, a annoncé que M. Stanley W. Fergu-

son avait été désigné comme directeur général du Château Frontenac. M. Ferguson, natif de Sainte-Agathe et marié à Françoise Hudon de Montréal, était jusqu'à tout récemment directeur général du Château Montebello et il s'est fait connaître pendant 10 ans, précédemment, comme directeur général du centre de ski et de l'auberge du Mont-Tremblant. M. Ferguson sera assisté dans ses fonctions par MM. Raymond Beaudoin, directeur des ventes, Mario Bégin, directeur des opérations, Gilbert Cashman directeur adjoint et Share Muldoon, directeur administratif. Il entrera en fonction le 7 juillet.

NOTRE
VENTE D'ÉTÉ
DÉBUTE
DEMAIN MATIN

25%

sur presque toutes les collections de chaussures et sacs à main printemps-été, pour hommes et femmes



SIMARD & VOYER

Place Laurier — Place Ste-Foy — Place Fleur de Lys
Place Québec — Galeries Chagnon, Lévis



commençant le jeudi 19 juin à 9 heures

33¹/₃ à 50%

de réduction
sur marchandise
de la saison

BAM.BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants
de la naissance à 14 ans.

place des
quatre-bourgeois
658-2218

CHARGE
MASTER CHARGE
AMERICAN EXPRESS

Pour une réforme du système de prêts-bourses

L'étudiant requiert l'appui des universités du Canada

par J.-Claude RIVARD
L'Association des universités et collèges du Canada a été saisie, hier, d'un mémoire du milieu étudiant qui lui demande d'appuyer sa demande de réforme de l'actuel système des prêts-bourses, auprès des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le document a été étudié dans le cadre du congrès annuel de l'AUCU qui se tenait, cette année, à l'université Laval, regroupant les représentants de quelque 69 universités et collèges universitaires canadiens et ceux de quatre associations régionales, de 31 associations professionnelles qui en font partie comme membres associés et d'une dizaine d'organismes d'Etat qui en sont membres honoraires.

L'AUCU a pris en considération notamment une suggestion du mémoire qui demande que l'actuel système de prêts aux étudiants soit transformé en un système de bourses, remboursables au moyen d'un impôt sur le revenu, gradué et payable pendant les huit années qui suivent l'entrée d'un diplômé sur le marché du travail.

Mobilité des professeurs
Dans un autre ordre d'idées, l'Association des universités et collèges du Canada a été appelée à étudier la mobilité que l'on souhaite des étudiants et des professeurs, entre les universités de chaque province.

On a noté que dans ce domaine, il se fait de louables efforts, malgré les réticences que l'on observe au niveau de chaque province, de chaque région du pays, alors que la formation uni-

versitaire est encore considérée, en plusieurs milieux, plutôt comme une "richesse nationale".

Pour l'AUCU, il vaut mieux, dans l'immédiat laisser aux étudiants la liberté de choisir l'endroit où ils préfèrent étudier.

Nouveaux membres

De nouveaux organismes ont été autorisés, hier, à joindre les rangs de l'AUCU, à titre de membres associés.

Ce sont l'Association nationale des facultés d'Agriculture, le collège Sainte-Anne de Church Point, Nouvelle-Ecosse, ainsi que le Royal Roads College, de Vancouver.

Recherche en péril

Quant à savoir si la recherche universitaire est actuellement en péril, face aux contraintes budgétaires qui affectent les universités, une discussion a été amorcée; elle devra se continuer.

Elle devra se faire à la lumière des politiques qui seront élaborées par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Les politiques du Parti québécois telles que définies par le livre blanc sur la recherche scientifique ne sont pas à dédaigner; il faut en tenir compte.

La déclaration faite par le ministre fédéral John Roberts, responsable des Sciences et de la Technologie, plus tôt au début du congrès, considérant comme inacceptable la cession au Québec d'une compétence exclusive sur la recherche scientifique a fait son chemin. Ce point de

vue a semblé être partagé par la majorité des congressistes.

Commentaires

Pour sa part, le directeur administratif de l'AUCU, M. Claude Thibault, considère comme capitaux les propos du ministre Roberts, surtout lorsqu'il parle du coup de barre que le gouvernement fédéral entend donner à la recherche universitaire et industrielle, en insufflant 1.5

pour 100 du produit national brut, dans ce domaine, d'ici le milieu des années '80.

Les impératifs posés aux universités par le ministre lui paraissent importants: fournir une main-d'œuvre hautement qualifiée et de plus en plus nombreuse, pour éviter du retard, surtout dans le domaine des sciences appliquées; éviter une dispersion d'efforts en effectuant des choix judicieux pour accroître les concentrations et les spécialisations de la re-

cherche; établir des liens avec le milieu industriel et mettre au point des programmes stratégiques portant sur des problèmes d'intérêt national.

Soit dit en passant, M. Thibault, un citoyen originaire du quartier Limoilou, quittait hier soir un poste qu'il a occupé depuis six ans. Il assumera le rectorat de l'université du Manitoba. M. Allan K. Gillmore, vice-recteur (administration) de l'université d'Ottawa, lui suc-

cédera, à compter du 1er juillet.

Au cours de la prochaine année, le président de l'AUCU, M. Alan Earp (Brock University) sera assisté de M. Lloyd Barber (université de Regina), vice-président; de M. Gilles Boulet (université du Québec), David Johnston (université McGill) et K.G. Pedersen (université Simon-Fraser), administrateurs.

L'assemblée des directeurs comporte un groupe de recteurs ou de présidents de

collèges: MM. J.C. Callaghan (Nova Scotia Technic College), Ralph Campbell (université du Manitoba), Ian MacDonald (université York), Peter McInckie (université de l'I.P.E.), Jean-Guy Paquet (université Laval). Le groupe compte des vice-recteurs, directeurs de départements et professeurs: MM. René Lévesque (université de Montréal), Roger Bernier (université de Sherbrooke), Michael Kubara (université de Lethbridge), R.A. Stanway (uni-

versité Mount Allison), Ian Rusted (université Memorial), L.K. Wainwright (université Mount St. Vincent). L'assemblée des directeurs compte, enfin, un certain nombre d'étudiants: Paula Assaly (université d'Ottawa), K.D.A. Crawford (université de la Saskatchewan), Cameron MacInnis (université de Windsor), John Revay (université Concordia), T.M. Lynch (université St. Francis-Xavier) et Kate Fitzpatrick (université de Victoria).

Le scientifique doit protéger la société (Genest)

MONTREAL (PC) — Le Dr Jacques Genest a déclaré, hier soir, que l'aptitude croissante de l'homme à créer de nouvelles formes de vie et les tendances nouvelles en recherche biochimique soulèvent de graves questions morales dans la recherche scientifique et la pratique médicale.

Le spécialiste, qui est directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, a livré ces commentaires lors de la remise du prix de la banque Royale pour 1980. C'est le président du conseil de la Banque, M. W. Earle McLaughlin qui lui a décerné la médaille d'or et le prix de \$50.000 pour sa contribution au bien-être de l'humanité et au bien commun.

"La recherche clinique revêt une importance primordiale dans un pays, a dit le

Dr Genest, mais elle doit absolument s'accompagner de préoccupations morales quant à ses effets sur les aspects fondamentaux de la vie et l'avenir de notre société."

Ce sont les questions morales découlant de la production de "bébés-éprouvettes", par exemple, de l'insémination artificielle des femmes avec du sperme congelé de donneurs inconnus, le problème de l'euthanasie qui ont amené la création d'un centre de bioéthique à l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

Une équipe multidisciplinaire d'hommes et de femmes de science et de recherche y travaille activement. Selon le Dr Genest, ce centre permet à cette équipe de s'intégrer plus étroitement dans la société.



Dr Jacques GENEST

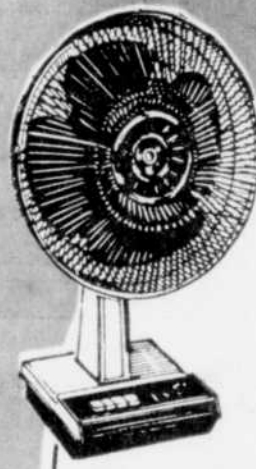
Prix payez et emportez

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

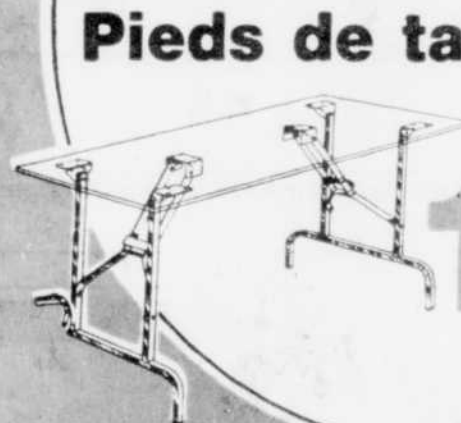


chez le
Quincaillier **RO-na**

Tout est là!

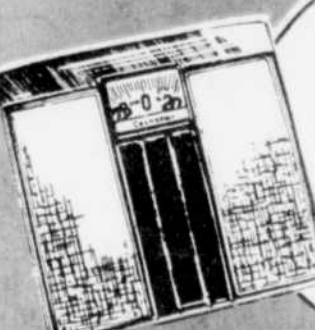


\$42
Ventilateur oscillant
puissant et silencieux. 3 vitesses à boutons-poussoirs. Grille de sécurité. Angle et course ajustables. 552020

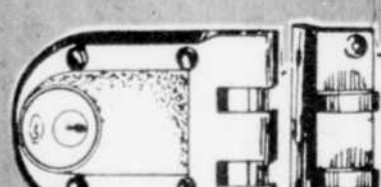


pour tables de banquet, établis, etc. Tubulaire carré brun. Hauteur 28-1/2", largeur 24-3/4" environ. 422002 - La paire

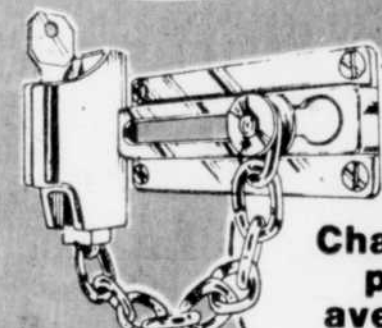
Pieds de table pliants
14⁸⁸



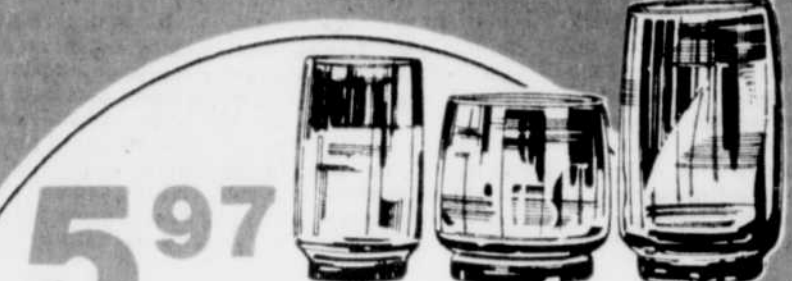
7⁹⁷
Pèse-personnes Counselor
Une bonne balance ajustable. Cadran en livres et kilos. Blanche. 076030



10⁸⁸
Serrure double cylindre
Une serrure morte de qualité à l'épreuve des intrus. Pour portes de 1-3/8" à 2-1/4" d'épaisseur. 091042



4²²
Chaîne de porte avec clef
Se verrouille et s'ouvre de l'extérieur avec une clef. 150102



5⁹⁷
Verrerie 24 pièces

Cette superbe verrerie comprend 8 verres à eau de 11 onces, 8 verres "Old Fashioned" de 9 onces et 8 verres à jus de 5-1/2 onces. 115021

Ensemble de 8 verres

Verres à jus Ro-na ornés de dessins amusants offerts dans un emballage attrayant représentant un camion. 115023

4⁷⁷



Lampe extérieure Philips
qui s'allume et s'éteint automatiquement grâce à une cellule photo-électrique incorporée. Lampe auto-stabilisée de 250 watts qui consomme très peu d'énergie. 246101

\$77



Lampes insectifuges Sylvania
Faites provision de ces fameuses ampoules jaunes qui n'attirent pas les insectes. 317066/7 - Paquet de 2

100 watts 60 watts
166 157

RIVE-NORD

- | | |
|--|----------|
| QUINCAILLERIE NAP. BOILY INC.
4094, boul. Sainte-Anne, Montmorency | 667-7851 |
| QUINCAILLERIE CARRIER & FRERES INC.
460, boul. Pie XI, Val-Bélair | 842-1951 |
| QUINCAILLERIE VILLENEUVE & FRERE ENR.
2300, av. Royale, Courville | 663-9894 |
| QUINCAILLERIE ED. MORENCY LTEE
264, rue Durocher, Québec | 522-5247 |
| QUINCAILLERIE H. DURAND INC.
359, rue Racine, Loretteville | 842-3682 |
| QUINCAILLERIE H. DURAND INC.
254, boul. L'Ornière, Neufchâtel | 843-2223 |
| QUINCAILLERIE LOUIS-T. PARADIS INC.
1450, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette | 872-2382 |
| QUINCAILLERIE J.-A. DORVAL ENR.
298, rue d'Agouillon, Québec | 525-5212 |
| QUINCAILLERIE P.-H. VILLENEUVE INC.
255, Giguère, Ville-Vanier | 681-0555 |
| QUINCAILLERIE L. BELANGER & FILS
884, boul. Rochette, Ste-Thérèse, Beauport | 661-3547 |
| QUINCAILLERIE MORENCY INC.
1371, Chemin Ste-Foy, Québec | 683-9556 |
| QUINCAILLERIE ODILON COTE INC.
11193, rue Royale, Beauport | 827-3721 |
| QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC.
8465, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg | 623-1577 |

- | | |
|--|----------|
| QUINCAILLERIE FRIGON & FILS INC.
2378, av. Maufils, Québec | 661-3776 |
| QUINCAILLERIE DE GIFFARD INC.
3275, rue Royale, Giffard | 667-1964 |
| QUINCAILLERIE ROBERT ENR.
3113, 1re Avenue, Limoilou, Québec | 628-1372 |
| QUINCAILLERIE CHOUINARD INC.
1403, rue Provencher, Cap-Rouge | 653-7446 |
| QUINCAILLERIE CREMAZIE INC.
168, rue Crémazie ouest, Québec | 522-2506 |
| QUINCAILLERIE GIRARD ENR.
4850, 3e Av. ouest, Charlesbourg | 626-8791 |
| QUINCAILLERIE HARVEY INC.
2425, boul. Père-Lévy, Duberger, Québec | 681-6261 |
| QUINCAILLERIE J.-A. LABERGE ENR.
1201, 1re Avenue, Québec | 529-9683 |

RIVE-SUD

- | | |
|---|----------|
| QUINCAILLERIE NOEL INC.
1010, 4e Avenue, Centre Industriel St-Romuald | 839-8881 |
| QUINCAILLERIE MARTEL LTEE
720, 9e Avenue, Charny | 832-8095 |
| QUINCAILLERIE FRIGON & FILS INC.
840, Des Chênes, St-Nicolas | 831-4302 |
| LES QUINCAILLERIES J.-A. ROY INC.
Lévis, Lauzon, Bienville | 837-0474 |
| QUINCAILLERIE GRONDIN & FRERE INC.
808, Route Kennedy, Pintendre de Lévis | 833-1494 |
| QUINCAILLERIE EDOUARD NADEAU LTEE
190, Principale, St-Gervais de Bellechasse | 887-3979 |

VALEUR Plus
JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
LIBBY'S
Boîte 19 oz.
4/100
METRO
VOYEZ NOS SPÉCIAUX EN PAGES E-12 + E-13

Dédommagée pour s'être vu refuser de louer un camion

MONTREAL (PC) — La Commission des droits de la personne vient d'obtenir, par voie de jugement de la cour

provinciale, un dédommagement de \$219, en faveur de Mlle Claudette Larouche, à qui Emergency Car Rental

avait refusé de louer un camion de 16 pieds de longueur, pour fins de déménagement, sous prétexte qu'elle était de sexe féminin.

Fonction publique: loi ajustée aux conventions

Le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, a déposé, cette semaine, un projet de loi qui permet entre autres aux fonctionnaires de prendre leur retraite dès l'âge de 60 ans.

Ce projet de loi, qui porte le numéro 108, apporte plusieurs amendements aux lois sur les régimes de retraite

des fonctionnaires et des enseignants pour les rendre conformes aux nouvelles conventions collectives.

Ce projet de loi octroie par ailleurs aux syndiqués une participation au sein de la Commission administrative du régime de retraite en portant le nombre de membres de cette commission de sept à douze.

Mlle Larouche, détentrice d'un permis de chauffeur, s'était vu refuser le privilège demandé, même après que celle-ci eut affirmé qu'elle avait déjà conduit des camions et des autobus pour la société Tourbec.

Emergency avait alors déclaré qu'on ne voulait pas courir de risques mais, deux heures plus tard, l'entreprise avait accepté de louer un camion de 16 pieds à un ami de la jeune fille, sans même lui demander s'il avait de l'expérience dans la conduite de camions.



Le chef de l'Eglise grecque orthodoxe du Canada, Mgr Sotirios, devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale, hier.

Projet de loi privé contesté par l'Eglise grecque orthodoxe à l'Assemblée nationale

(PC) — Sur ordre venu de Constantinople, le chef de l'Eglise grecque orthodoxe du Canada s'est présenté hier à un comité de l'Assemblée nationale pour s'opposer à un projet de loi destiné à modifier la structure de la communauté hellénique de Montréal.

L'évêque Sotirios de Toronto, accompagné d'une demi-douzaine de prêtres et d'un avocat, a déclaré qu'il avait reçu ordre des dirigeants de son Eglise à Constantinople — l'équivalent du Vatican pour les catholiques — de s'opposer au projet de loi privé.

Sa plaidoirie et l'opposition des libéraux et des unionistes du comité n'ont pas empêché le projet de loi d'être voté.

Présentée par le Conseil d'administration de la com-

munauté hellénique, la loi amoindrit l'autorité de la hiérarchie religieuse sur l'organisation qui administre quatre églises, une école, des agences de service social et d'autres institutions pour 30,000 Grecs de Montréal.

Les avocats des deux parties ont fort animé le débat qui a pris une tournure inhabituelle quand l'évêque, appelé comme témoin, a posé des questions aux parlementaires. Il a dit que la loi transformerait une organisation religieuse en un corps séculier qui ne se conformerait pas nécessairement à toutes les règles de l'Eglise.

Nous n'avons pas d'objection à une organisation civile, dit-il, mais les églises doivent rester sous le contrôle ecclésiastique. Quelle est l'autorité de notre diocèse? Comment fonctionner si l'on ne se conforme pas aux ca-

nons de notre Eglise? a-t-il demandé.

M. Basile Papachristou, président de la communauté hellénique, a dit qu'il s'agissait uniquement d'accroître le contrôle séculier et de mettre fin au despotisme de l'Eglise.

M. Gérald Godin (PQ, Mercier), qui pilotait le projet de loi, a dit que la majorité de la communauté hellénique appuyait le projet de loi, déjà présenté en 1975 mais en vain.

M. Georges Bey, avocat de l'Eglise, a soutenu que moins de 200 des 3,600 membres de la communauté avaient voté pour le projet de loi, en février, lors d'une assemblée qui s'était terminée aux petites heures. L'évêque a dit que la nouvelle loi aggravait les problèmes mais que la volonté de Dieu prévaudrait.

LA VENTE A 1¢ DE L'ANNEE

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN SE CONTINUE

Charles Giguère combat l'inflation en vous offrant de la marchandise de première qualité à des prix imbattables.

COMPLETS 3 PIECES

100% LAINE OU POLYESTER ET LAINE, DE MARQUE REPUTÉE, COURT, REGULIER, ELANCE, CORPULENT.

GRS: 34 à 52

Prix cour.: \$159.95 à \$450

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

VESTON SPORT ET SAFARI EN CUIR

GRS: 34 à 48

Prix cour.: \$199.95 à \$350

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

SAFARI

POLYESTER ET COTON, MANCHES LONGUES OU COURTES, GRAND CHOIX DE COULEURS

Prix cour.: \$89.95 à \$120

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

CHEMISES DE TOILETTE

GRS: 14 à 17 1/2, GRAND CHOIX DE COULEURS, DE MARQUES REPUTÉES

Prix cour.: \$23 à \$33

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

PANTALONS SPORT

DE MARQUES REPUTÉES, GRAND CHOIX DE COULEURS

GRS: 26 à 50

Prix cour.: \$29.95 à \$50

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

SOULIERS DE TOILETTE

GRS: 6 1/2 à 10 1/2

Prix cour.: \$59.95 à \$79.95

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

LOTS DE CHEMISES SPORT IMPRIMÉES

TAILLES: PETITE, MOYENNE, GRANDE, EXTRA-GRANDE

Prix cour.: \$22

PRIX SPECIAL \$5.00

GILETS DERNIERE MODE

AVEC COLLET ET FERMETURE ECLAIR PMG-XG

COULEURS VARIÉES

\$15.00

BOUTIQUE Charles Giguère

CONFECTION POUR HOMMES

359, de la COURONNE, QUEBEC — Tél.: 522-6001

Face au stationnement Jacques-Cartier

Stationnement gratuit

grand solde

1/3 rabais collections chaussures

PREMIER GROUPE

maintenant \$76-\$93

Jolis modèles de sandales et d'escarpins importés d'Italie. Venez tôt pour avoir un meilleur choix.

DEUXIÈME GROUPE

maintenant \$19-\$45

Sandales, chaussures habillées et tout-aller. D'Italie, d'Espagne et du Canada. Un charme de couleurs et de styles. Pointures désassorties.

Achats sur place.

Ventes fermes.

HOLT RENFREW

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

PLACE STE FOY

notre
vente d'été
débutera demain
Le 19 Juin

25%

sur presque toutes nos jeunes
collections de chaussures et sacs à main
printemps/été pour elle et lui



Place Laurier
Place Fleur de Lys

Québec crée un organisme pour l'aide aux réfugiés

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — Un organisme sans but lucratif vient d'être créé dans le but de conseiller le ministère de l'Immigration du Québec, de rappeler aux Québécois la détresse des réfugiés dans le monde et de donner aux citoyens "l'occasion de contribuer eux aussi à cette action".

Le ministre Jacques Couture a

précisé hier que la Société québécoise de solidarité internationale (SQSI) avait été mise sur pied en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies.

Demeurant autonome, la nouvelle société pourra "gérer des fonds et organiser des souscriptions sans la tutelle de l'administration publique", a révélé M. Couture. Les sommes amassées seront ensuite versées "aux

organismes de chez nous (Croix-Rouge, UNICEF, OXFAM, Développement et Paix, SUCO) que les événements d'actualité désignent comme meilleurs intermédiaires".

La SQSI va également "profiter de l'évaluation des situations de détresse" pour indiquer au ministre la meilleure façon d'utiliser les \$500,000 alloués, dans le budget du ministère, à

"des interventions lors des situations de détresse ou des mouvements de réfugiés".

Le ministre a donné l'exemple du Nicaragua et d'El Salvador où la Croix-Rouge est l'organisme le mieux placé pour faire porter fruit aux sommes recueillies en faveur des réfugiés. Dans chaque cas, il s'agit de travailler le plus près possible avec les organismes sur place.

Le député de Saint-Henri a par ailleurs regretté le manque de prévention face aux causes politiques qui amènent la détresse des réfugiés. "On est un peu trop passifs, l'aide arrive quand le mal est fait".

Il a suggéré que le gouvernement canadien soit "plus agressif" dans les pressions qu'il peut faire à l'étranger afin de prévenir l'émergence de situations menant à la misère et au dénuement, citant au passage l'Amérique latine et l'Afrique.

La SQSI sera présidée par M. André Mailhot, du bureau de comptables Maheu, Noiseux, Roy. Elle compte parmi ses 15 membres Mgr Georges

Coriaty, exarque melchite au Canada et président du fonds Jean-Paul Ier d'aide aux Libanais, Mme Bonnie Campbell, membre de la délégation québécoise au Zimbabwe lors des récentes élections, M. René Lacoste, de Développement et Paix, M. Marcel Robidas, maire de Longueuil, le vulgarisateur scientifique Fernand Séguin ainsi que les journalistes Jean-Claude Leclerc et Pierre Nadeau.

Somalie et Zimbabwe

Par ailleurs, une somme de \$20,000, venant du fonds d'aide aux sinistrés du ministère, servira à l'achat de médicaments pour les réfugiés affluant en Somalie et qui souffrent de tuberculose, de malaria et de dysenterie. M. Couture a précisé que les médicaments seraient transportés sans délai par avion dans ce pays d'Afrique orientale, qui ne s'est pas remis d'une sévère sécheresse et d'une guerre perdue contre l'Éthiopie.

Les déshérités venant surtout de l'Éthiopie arrivent en Somalie "au rythme affolant de 2.000 par jour. La Somalie, où une personne sur quatre est un réfugié, doit héberger et nourrir

le tiers de tous les réfugiés de l'Afrique".

Présent à la conférence de presse, l'ambassadeur de Somalie, M. Abdour Yousuf, a remercié M. Couture pour ce don et a demandé l'aide des journalistes pour sensibiliser les gens au sort des Somaliens, un des peuples les plus pauvres de la terre.

"Plus de la moitié de ces réfugiés sont des enfants de moins de 14 ans", a rappelé M. Couture. Aujourd'hui, on en compte 1,3 million répartis dans 24 camps.

Quant au Zimbabwe, anciennement la Rhodésie, M. Couture a remis au représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), M. Raymond Perrillon, un chèque de \$15,000 pour l'achat de matériel agricole.

D'après le HCR, il manque "110 millions US pour permettre au pays de devenir productif et de faire les premiers pas vers l'autosuffisance". Le gouvernement de M. Robert Mugabe doit subvenir aux besoins de 600,000 citoyens rapatriés après 14 années de guerre civile.

L'argent québécois destiné au Cambodge a été bien utilisé

MONTREAL (PC) — Les quatre cinquièmes des \$1,2 million recueillis au Québec pour les réfugiés cambodgiens "ont été effectivement affectés à l'amélioration substantielle des conditions de vie dans les camps à la frontière du Cambodge et de la Thaïlande, et surtout à l'intérieur du pays (le Cambodge), dans la région de Takeo, "au Kampuchea".

C'est ce qu'a affirmé, hier, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, alors qu'il rendait compte de l'opé-

ration de secours Québec-Cambodge, terminée en décembre 1979. M. Couture s'est lui-même rendu dans ce pays du sud-est asiatique, en janvier dernier.

La division du Québec de la Société canadienne de la Croix-Rouge a confirmé que \$300,000 ont servi à l'achat de médicaments, d'équipement médical et de vêtements et que \$200,000 ont permis d'envoyer sur place sept personnes.

Selon M. Georges Weber,

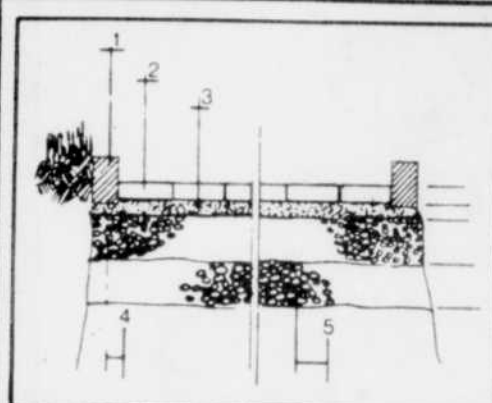
de la Croix-Rouge canadienne, les responsables des secours en Thaïlande se sont montrés "très satisfaits du travail exceptionnel de l'équipe médicale québécoise à la frontière".

Finalement, environ \$300,000 ont été mis de côté pour faire face aux besoins urgents en médicaments, a dit M. Couture.

Le Service universitaire canadien d'outre-mer (SUCO) envoie au Cambodge une mission exploratoire afin de connaître les possibilités d'or-

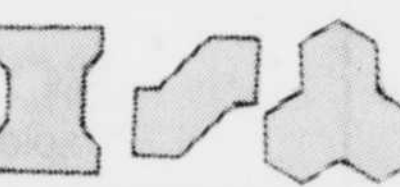
ganiser un hôpital ou un dispensaire.

On compte ainsi éviter, a poursuivi M. Couture, les embûches qui attendent souvent l'aide internationale au Tiers-Monde, soit le détournement de la nourriture et des médicaments.



- "Voie piétonnière ou de stationnement"
1. Bordure de béton no 25 (de Page 11e) ou bois traité
 2. Dalles imbriquées 6 ou 8 cm.
 3. La poussière de pierre est nivelée selon la pente voulue.
 4. Nous installons une fondation de type granulaire, d'au moins 15,24 cm.
 5. Selon la capacité portante du sol sous-jacent, nous installons une fondation d'au moins, 30,48 cm de type granulaire, compactée efficacement.
 - 6-5: nous attachons autour d'importance à l'excavation minimale de 1 pied et si nous posons la dalle imbriquée sur la poussière de pierre, c'est que nous voulons vous enlever le tracé des repoussoirs d'herbe et de fourmis.

AUTRES MODELES DISPONIBLES



PAVAGE ARTISANAL QUÉBEC 1979 INC.
DALLES IMBRIQUÉES

291, Rte 138, St-Augustin (Cité Portneuf)
878-3221

VENTE D'ETE

Jusqu'à

50%

DE RABAIS

sur toute la marchandise d'été (sauf sur les bas et sous-vêtements)

Robes, salopettes, ensembles d'été, maillots de bain, chandails, imperméables, pyjamas, etc.

Lot de sous-vêtements (identifié en magasin)

ABSORBA et PETIT BATEAU réduit de

20%



Boutique

LE QUAI DES JEUNES

de 0 à 12 ans

Place Laurier, Mail ouest, Sainte-Foy - 653-3424



NOUS AVONS DES IDÉES

MEUBLES DE DEMAIN

AUJOURD'HUI!

- LAVABLES
- A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
- INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

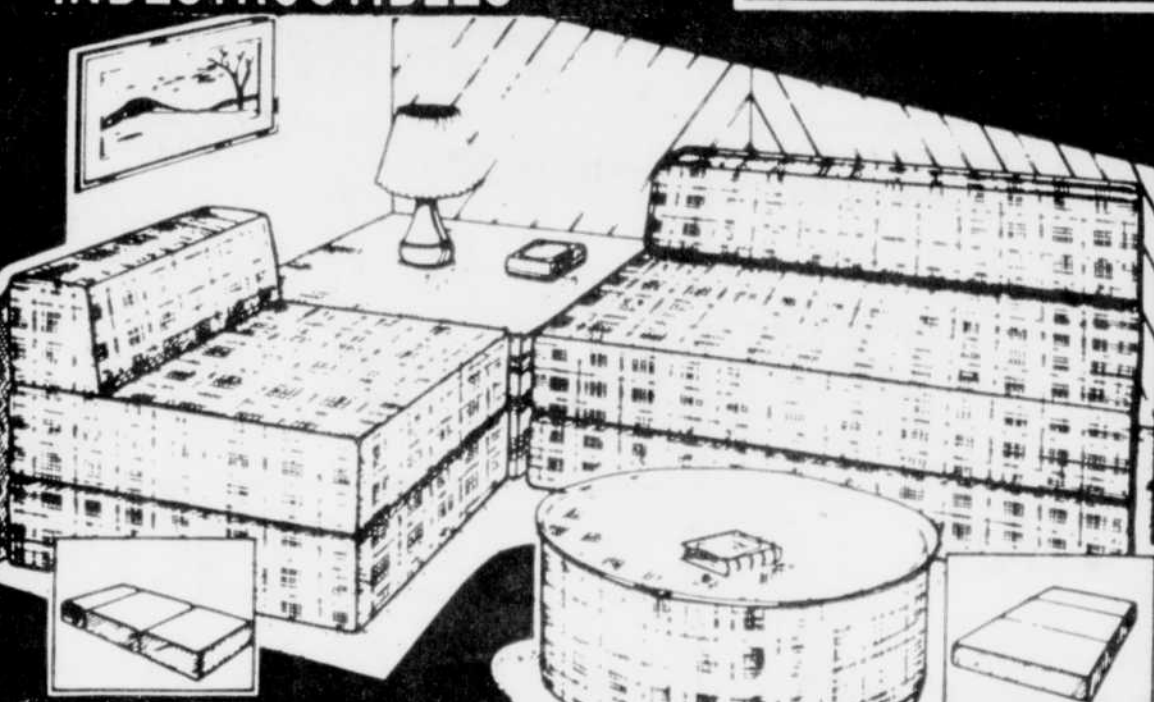
PRIX SPÉCIAL

\$179⁹⁵

ENSEMBLE 3 MCX

- 1 fauteuil lit 2 places
- 1 table ronde ou carrée
- 1 fauteuil lit 1 place

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES



GRAND CHOIX DE MATELAS MOUSSE D'URETHANE

JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES. NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ...

PAS DE TAXE profitez-en!



(Vitre non incluse)

SPÉCIAL

189⁹⁵

ENSEMBLES 4 MORCEAUX 3 CHAISES, 1 TABLE

VELOURS COTELE VELOURS IMPRIME MODERNE, NYLON POLYPROPYLENE

SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIE-BRAS, CHAISES T.V., ETC. OFFERTS DANS CE GENRE DE MEUBLES

CELUI ILLUSTRE \$369.95

4 CHAISES ET 1 TABLE

QUEBEC 2090, bou Ste-Anne (angle Canarderie) 663-2961

LEVIS 55, rue Delisle (angle Transcanadienne) 833-7612

PLACE FLEUR DE LYS Québec 529-2941

PLACE LAURIER STE-FOY 651-5800

CHANDLER PLACE DU HAVRE 689-6568

SAINT-GEORGES CARREFOUR SAINT-GEORGES, BEAUCE 228-4830

RIMOUSKI AU CARREFOUR RIMOUSKI 723-0688

CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME 549-9083

JONQUIERE LES GALERIES JONQUIERE OUVERT

LA MALBAIE PLACE CHARLEVOIX 665-6718

ALMA AU CARREFOUR ALMA 668-2911

HAUTERIVE CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN OUVERTURE BIENTOT

DE LEGERS FRAIS DE TRANSPORT SONT AJOUTES POUR NOS MAGASINS DE L'EXTERIEUR

CENTRE DU REMBOURREUR

VENTE-ECLAIR

LE SERVICE

PHARMAPRIX

Prix en vigueur du 18 au 22 juin inclusivement

CROUSTILLES

Humpty
Dumpty
200 g

88¢

ARACHIDES

(peanuts
sèches)
325 g
Pharmaprix

99¢

LIQUEURS

Pepsi
10 oz
24 btles
non retournables

6⁹⁹

à la caisse seulement



COTTONELLE

Papier
hygiénique
Paquet de
4 rouleaux

1¹⁹



VIVA

Essuie-tout

Paq.
de
2
rouleaux

1¹⁹



SCOTTIES
Papiers-mouchoirs

Boîte de
100

2/69¢

Boîte de
200

69¢



BROSSE A DENTS
Pepsodent

3 pour 99¢



STAYFREE

Maxi
Boîte
de 30

2¹⁹



PAMPERS

"Premiers pas"

Boîte
de
24

3⁴⁹



CARESS

Format de bain

2 pour 99¢



NAIR

Lotion
épilatoire
175 ml

1⁴⁹



SUNLIGHT

Poudre pour la lessive

Format
de
6
litres

2⁹⁹



VASELINE

Gelée de pétrole

500 g

1⁴⁴



SCOPE

Rince-
bouche
375 ml

1³⁹

CIGARETTES

Ordinaires ou king size.



Toutes
marques
populaires

7⁹⁹



ARRID

Désodorisant

200 ml plus
50 ml gratis

1⁵⁵



CLOSE-UP

Pâte
à dents
100 ml

79¢



SHAMPOOING

Pour bébés
Johnson &
Johnson

450 ml

2⁰⁹



Le tirage aura lieu le 22 juin à 16 heures, dans chaque Pharmaprix.

CONCOURS
6 BICYCLETTES
10 VITESSES A GAGNER

Avec tout achat de \$5 de produits annoncés, vous recevrez un coupon vous permettant de participer au tirage.



GILLES BEAULIEU

OUVERT le DIMANCHE
de 11h à 17h

PHARMAPRIX

Galeries Ste-Anne
1500, d'Estimauville
Giffard



JACQUES RIOUX

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT
DE LIMITER LES QUANTITES

PHARMAPRIX

Place Lebourgneuf
5500, boul. des Grands
Québec



YVES GARON

CHARGE
VISA

master charge

PHARMAPRIX

Galeries Chagnon
20, Trans-Canada
Lévis